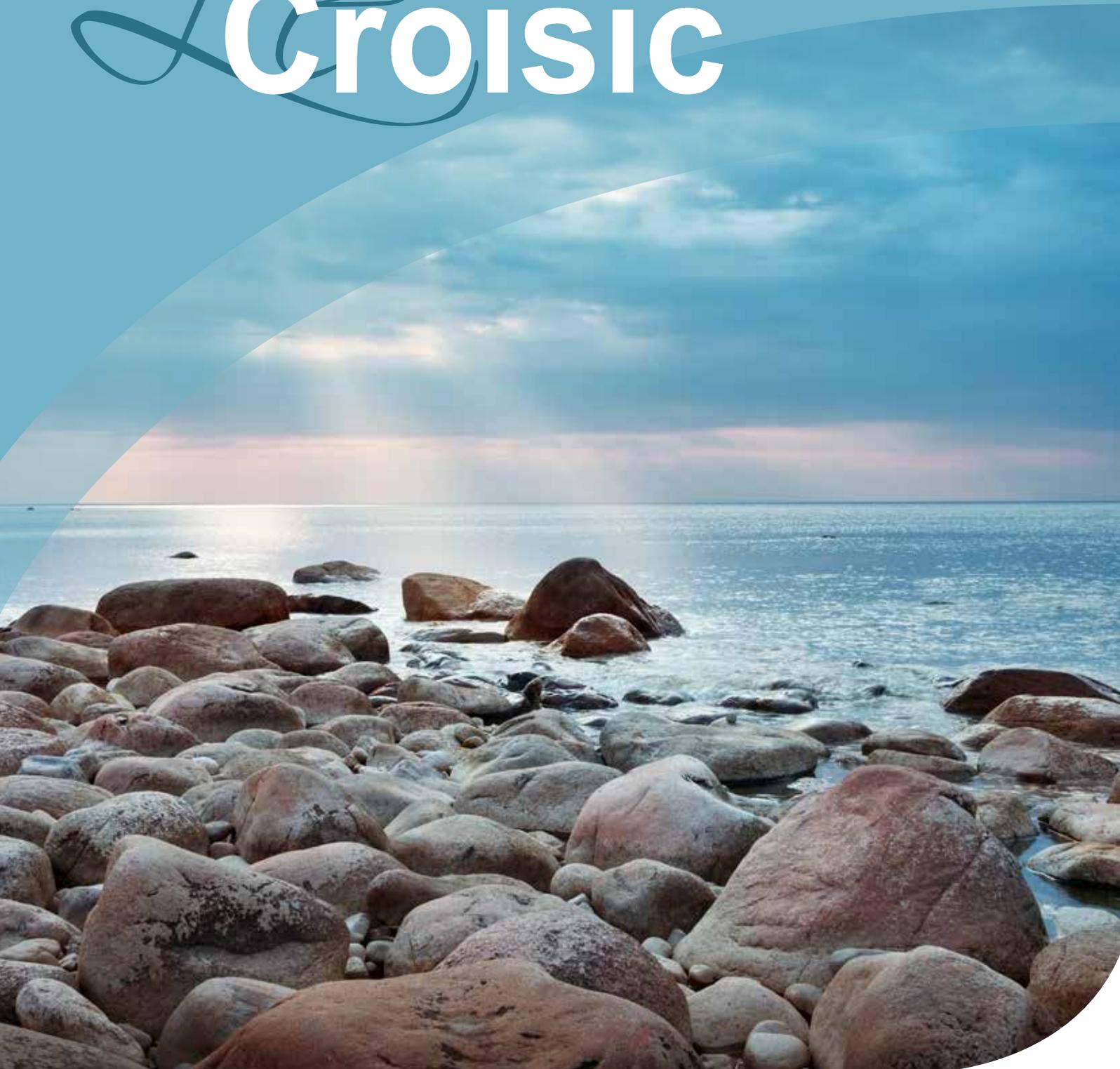


Juillet 2019

n° 43

Croisic



CULTURE

Saison 2019



CULTURE

Ouverture de la salle
Jeanne d'Arc



SPORTS

Croisic Tonic,
saison 2019

ÉDITO **3**

CULTURE **4 - 19**

Exposition « Souffle de couleurs, matières et ondulations »



La salle Jeanne d'Arc: ancien grenier à sel

Salle Jeanne d'Arc: « Le bâtiment a été pensé pour accueillir plusieurs activités »

Cet été 2019, à la salle Jeanne d'Arc Esprit Zik' 2019

Médiathèque Le Traict d'encre

Concert d'Automne. Accostages au Croisic: Beethoven et Malher

URBANISME **20 - 22**

La ville se dote d'un plan cavalier
10 logements neufs livrés en 2020

JEUNESSE ET SPORTS **23 - 25**

Le Croisic Tonic, saison 2019



ÇA S'EST PASSÉ **26 - 27**

Succès du week-end langoustines

Passage du jury régional pour le label villes et villages fleuris

Yann Barrailler-Lafond, citoyen d'honneur

TRAVAUX **28 - 31**

Bâtiment de stockage

PRATIQUE **32**

De nouveaux horaires pour le guichet de la gare

AGENDA **33 - 37**

TRIBUNE **38 - 39**



Imprimerie
Corlet Imprimeur

Directrice de la publication
Michèle Quellard, maire du Croisic.

Rédacteurs
Joëlle Meunier.
William Nocus.
Laurent Delpire.

Maquette
Delphine Chateau.
William Nocus.

5500 tirages - juillet 2019



Michèle Quellard,
Maire du Croisic.

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Votre salle Jeanne d'Arc est ouverte au public depuis le 13 juin avec la diffusion de l'opéra « *Le vaisseau fantôme* » de Richard Wagner. Cette soirée a fait le plein. Le lendemain, le concert de la Garde Républicaine a aussi rencontré son public.

Ce nouvel espace culturel et polyvalent est installé dans un endroit privilégié, au cœur de notre ville, sur le port. Il s'inscrit aussi dans une mise en valeur de notre patrimoine, ainsi nous avons conservé la remarquable façade et tenu à conserver le nom. Des générations se sont succédé dans ce lieu. Des matériaux nobles comme le bois ont été retenus. L'isolation thermique et sonore a fait l'objet de la plus grande attention.

D'une capacité d'accueil jusqu'à 300 personnes, selon les modes de configurations, cet espace répond à notre souhait de polyvalence: banquets, fêtes familiales, concerts, théâtre, conférences, séminaires, etc. De nombreuses manifestations sont déjà programmées, comme

le festival Théâtre en automne, remanié. Il se déroulera sur 10 jours au lieu de 4 semaines lors des éditions précédentes.

Bien sûr, d'autres événements sont prévus. Vous pouvez retrouver les annonces dans l'agenda estival 2019. N'hésitez pas à venir le chercher en mairie ou à l'office de tourisme. Ce document recense toutes les manifestations jusqu'à fin septembre, qu'elles soient issues du monde associatif ou organisées par la Ville.

Promesse de campagne en 2014, notre équipe voulait réhabiliter cet équipement à destination des Croisicaises et Croisicais.

Il n'y a pas eu, et il n'y aura pas d'inauguration officielle, je préfère organiser une journée portes ouvertes, le samedi 7 septembre, afin que chacun d'entre vous puisse venir visiter et s'appropriier le lieu. Je serai présente, entourée de mon équipe, pour vous accueillir.

D'ici là, je vous souhaite un excellent été.



Réunions de proximité 2019 - 11 h 00

lundi 22 juillet, rue Emmanuel Provost, face à la chapelle du Crucifix,

jeudi 25 juillet, lavoir de Penn-Avel,

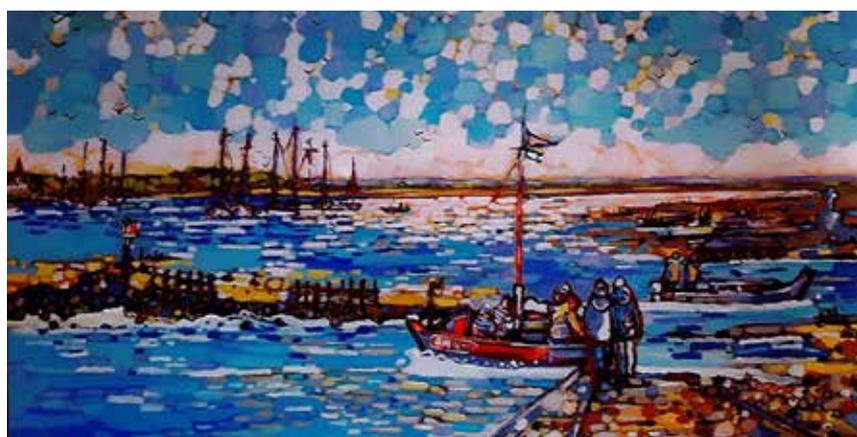
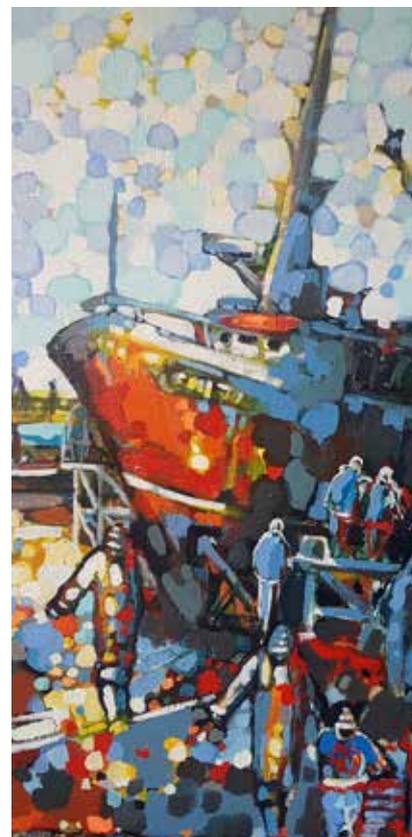
mardi 30 juillet, Mont-Esprit,

mardi 6 août, parking SNSM,

jeudi 8 août, parking du Castouillet,

mardi 13 août, jardin de l'hôtel de ville.

CULTURE



ÉRIC LE CAM

- 1 - Les pieds dans l'eau 1 - acrylique sur toile, collection particulière
- 2 - Chalutier en chantier 1 - acrylique sur toile, collection particulière
- 3 - Traict du Croisic (détail) - acrylique sur toile, 80 x 120 cm, collection particulière

Cet été, la Ville du Croisic organise quatre expositions : deux à La Galerie Chapleau et deux sur le domaine public

Exposition « Souffle de couleurs, matières et ondulations »

Jusqu'au 1^{er} septembre 2019, La Galerie Chapleau accueille deux artistes Éric Le Cam, peintre et Richard Brouard, sculpteur. Des performeurs qui ont la même exigence pour leur travail.

Éric Le Cam mettant la touche finale à une toile



Madame le Maire a proposé à Éric le Cam de résider cet été dans l'annexe de la galerie Chapleau et de peindre devant le public, tout en exposant dans la galerie plusieurs de ses œuvres sur le thème maritime.

Cet artiste peintre, originaire du Croisic, a passé une partie de son enfance sur le port. Attendant le retour des pêcheurs souvent après l'école, la vie locale et ses univers ont permis au peintre de créer son monde entre mer et paysage urbain.

Né à Saint-Nazaire, il garde de cette enfance l'amour de la mer, le goût des ambiances portuaires et l'amitié pour les gens de mer, les marins pêcheurs, même s'il « débarque » à l'âge de 12 ans à Clamart. Il habite et peint toujours dans cette ville près de Paris.

Cet artiste confidentiel et timide aime jouer avec les formes et organise une recherche picturale cohérente avec des touches très personnelles qui le font reconnaître au premier coup d'œil. Comme il le dit : « *J'ai mis environ dix ans à trouver ma personnalité. C'est peut-être pour cela qu'au début je n'osais pas trop montrer ce que je faisais. Maintenant, j'ai éclairci ma palette et pense avoir trouvé ma voie!* ».

Des œuvres monumentales et sensibles

Éric Le Cam est accompagné par Richard Brouard, sculpteur créateur de monumental.

Il présente ses créations dans le jardin. Cet artiste autodidacte réalise la synthèse entre la compétence technique et la créativité avec une simplicité et une générosité naturelle.

Ses œuvres signent la rencontre du savoir-faire des métiers du feu et du fer avec la naïveté et la soif de découverte d'un artiste en quête de nouvelles perspectives.

L'artiste développe les lignes de chaque histoire dans l'harmonie d'une calligraphie qui alterne pleins et déliés. Déliés des tiges de métal tréfilé qu'il soude, pleins de la tôle en feuillard

qu'il assemble, entre abstractions rayonnantes et représentations, souvent disposés en fonction de l'ombre portée.

Cet artiste sculpte dans l'élan et l'envolée du trait. Aux jeux de sa palette multiple, il traque la ligne, découpe, courbe et trace ses trajectoires en calligraphies métalliques dans l'élégance d'un langage visuel universel,

direct et spontané. Il réserve surtout l'inox pour les petits et moyens formats ainsi que l'aluminium brossé poli, patiné. Aujourd'hui, Richard Brouard s'aventure de plus en plus dans l'art monumental dans le but de découvrir de nouveaux horizons et d'exprimer ses rêves de feux en artifices de métal et éclats de couleurs. ■



RICHARD BROUARD

- 1 - Tourne en rond, inox avec peinture et vernis, 4 m.
- 3 - Spirale - inox avec peinture et vernis
- 3 - Le pêcheur de nuages du Croisic



Informations pratiques

Exposition jusqu'au 1^{er} septembre, de 14 h 30 à 18 h 00, à la Galerie Chapleau.

Ouvert du mardi au dimanche, jours fériés inclus. Entrée libre.

Quatre soirées sont prévues durant l'été pour rencontrer Éric Le Cam et échanger avec lui les mercredis 10, 24 juillet, 7 août et 21 août à 19 h 00. Une façon différente cet été d'appréhender l'art actuel au Croisic dans un lieu chargé d'histoire.

Expositions 2019 domaine public

« Le Croisic et la mer, mémoire et regards croisés »

Exposition photographique de plein air, Mont-Lénigo, passage de La Ladure et jardin de l'hôtel de ville. Jusqu'au 30 septembre 2019. La ville du Croisic propose à travers une exposition de plein air dans les lieux et jardins publics, d'évoquer, par une quarantaine de panneaux, sous différentes facettes, le rapport du Croisic avec la mer, tant autour de la mémoire locale et de ses témoignages qu'à travers le regard de photographes contemporains sur la fragilité de ce milieu et de son environnement.

« Le Croisic à l'heure américaine (1917-1919) »

Exposition photographique de plein air, place du 8 Mai 1945. Jusqu'au 15 novembre 2019

Il y a 100 ans en 1919, l'armée américaine démantelait la base d'hydravions créée sur les jonchères du port en 1917. Des documents photographiques récemment découverts dans les archives nationales américaines témoignent de cette présence au Croisic et permettent de mieux appréhender la vie du port et le quotidien des troupes à l'époque.



info

Le Croisic à l'encre de chine, regard d'un peintre chinois : Yi Bai

**Du 6 septembre 2019 au 22 septembre 2019,
de 14 h 30 à 18 h 00**

En septembre, la galerie Chapleau s'ouvre à l'international en accueillant l'artiste chinois YI Bai qui présentera ses dessins à l'encre de Chine qu'il aura réalisés pendant les trois mois de son séjour. Une occasion de découvrir l'art ancestral du dessin et de l'écriture à l'encre de Chine où la calligraphie n'est jamais loin. Ne soyez pas surpris, vous apercevrez sûrement notre artiste sur le port, la côte sauvage ou au coin d'une rue en train de dessiner avec ses plumes. Yi Bai avait déjà exposé ses créations locales à Batz-sur-Mer en 2014. Un parfum d'Extrême-Orient pour terminer la saison.



CULTURE



La salle Jeanne d'Arc : ancien grenier à sel

À l'origine, la salle Jeanne d'Arc faisait partie d'une propriété d'armateur lié au commerce du sel. Rachetée par la Paroisse, elle sert de salle de spectacle jusqu'en 1998 date de sa fermeture pour raison de sécurité. L'ancien grenier à sel est reconverti en espace de stockage et accueillera, dans une de ses annexes, le club de modélisme, jusqu'au début de 2017.

L'îlot qui porte la salle Jeanne d'Arc s'est développé à partir de la fin du XVI^e siècle avec la construction de deux propriétés principales sur des parcelles traversantes entre le quai du Lénigo et la Haute Grande Rue. La principale construction est la grande maison d'armateur située au n°1 quai du Lénigo construite dans le 1^{er} quart du XVII^e siècle et qui se signale encore aujourd'hui par sa tour d'escalier à l'ouest. L'emprise actuelle de la salle Jeanne d'Arc dépendait à l'origine de cette propriété.

Il s'agissait principalement de magasins, dépendances et grenier

à sel liés à l'activité de commerce de l'armateur. Un haut mur dissimulait ces bâtiments utilitaires et la cour intérieure. Il était peu percé à l'origine. La seconde propriété à droite de la salle est une reconstruction du milieu du XVIII^e siècle dans l'esprit du XVII^e. Cette maison appartenait au poète local Paul Maillard des Forges. En 1908, l'ancien grenier à sel est acheté par la Paroisse et transformé en salle de spectacle et de patronage sous l'appellation de « salle Jeanne d'Arc ». Les bâtiments sur cour et le remplacement de la charpente du grenier à sel datent

de cette époque, de même que les nouveaux percements dans le mur de façade. Ces deux maisons à la physionomie caractéristique (hautes toitures à croupe, encadrements de pierre, tour d'escalier) marquent cette partie du port depuis le milieu du XVIII^e siècle et l'ensemble a peu évolué depuis cette date.

Ce qui a justifié la protection de ces deux maisons comme constructions exceptionnelles dans la zone de protection du patrimoine. La tour d'escalier de la maison de gauche se distingue dès l'entrée du port et constitue un signal fort de cette partie du quai. ■



Salle Jeanne d'Arc : « Le bâtiment a été pensé pour accueillir plusieurs activités »

La salle Jeanne est réhabilitée et ouverte depuis le jeudi 13 juin 2019. Cette promesse de 2014 était au cœur du projet municipal. Jacques Bruneau, adjoint à la Culture, aux Animations et aux Associations, répond à nos questions sur le projet d'établissement.

Pourquoi avoir fait le choix de rénover la salle Jeanne d'Arc ?

Cette réhabilitation était au cœur de notre programme en 2014. Nous ne pouvions laisser se dégrader plus longtemps ce bâtiment emblématique du Croisic. Il retrouve une destination au cœur de ville. Il bénéficie d'une situation privilégiée dans l'environnement patrimonial du Croisic. Le site possède de nombreux atouts, en premier lieu, sa vue imprenable sur le port et sa façade remarquable. La seconde raison a été de pouvoir offrir à tous les Croisicaises et les Croisicais, un espace dédié à la culture et aux animations dans un bâtiment aux normes et confortable.

Quels événements va accueillir ce lieu ?

Le bâtiment a été pensé pour accueillir plusieurs activités. Le caractère polyvalent est donc réaffirmé. Trois logiques ont été pensées, qui permettent plusieurs typologies d'activités dans l'équipement : une salle à vocation culturelle, une salle pour les fêtes familiales et une salle pour les manifestations d'entreprises, les congrès et séminaires, la formation.

Quelle est la répartition entre les différentes activités ?

La répartition a été estimée en

Fiche d'identité

La salle Jeanne d'Arc est un établissement recevant du public de type L, 3^e catégorie sur une parcelle de 801 m².

La jauge maximum est de 300 personnes.

Le bâtiment est réparti sur deux niveaux (R+1) :

- Loges avec sanitaires et douche : 28 m²
- Local stockage : 15,2 m²
- Sas accès public : 15 m²
- Espace billetterie : 21,8 m²
- Vestiaire : 11,7 m²
- Bar : 27,40 m²
- Hall accueil : 39,70 m²
- Hall foyer : 41,05 m²
- Régie étage : 19 m² (uniquement accessible par un professionnel)
- Scène : 75 m²
- Office : 20,8 m²
- Patio : 95 m²

Salle principale (sans la régie et la scène) : 156 m²

- Nombre de places assises numérotées : 212 (174 gradins rétractables, 32 en fosse).
- Nombre de places debout, gradin replié : 300.
- Nombre de places configuration banquet, gradin replié : 180.
- Nombre de places configuration banquet, gradin replié, piste de danse : 110.



fonction de l'existant et par rapport à un recensement des besoins. Ainsi, nous avons fixé pour la prochaine période triennale, 75 % d'occupation pour la culture, les animations, 20 % pour les manifestations d'entreprises et 5 % pour les fêtes familiales.

Quel est l'objectif d'une salle à vocation culturelle ?

Faire découvrir, favoriser la culture, dans son acception la plus large reste une priorité de notre équipe municipale avec comme enjeux essentiels la diversité culturelle accessible dans un lieu de proximité à destination du plus grand nombre et bien sûr des Croisicais. Pour soutenir cette politique culturelle, les élus s'appuient sur la Direction de la Culture, sur les associations locales et sur un partenariat à mettre en place avec d'autres salles de spectacle du territoire.

Tous les arts doivent avoir leur place dans ce nouvel équipement et pour un public le plus large possible. Les formes d'accès à la culture resteront riches et variées, que les projets soient portés par la Ville ou par les associations locales : concerts, conférences, représentations théâtrales, danse etc.

La plupart des activités culturelles déjà proposées au Croisic peuvent être accueillies dans la nouvelle salle Jeanne d'Arc.

Envisagez-vous des manifestations récurrentes ?

Oui, nous souhaitons mettre en place des après-midis dansants, une fois par mois, en partenariat avec une association locale et des stages culturels à destination des jeunes Croisicais qui fréquentent les structures jeunesse.

Parce que l'éducation artistique concourt à la formation des individus dès leur plus jeune âge et favorise leur épanouissement, la Ville envisage de créer ces stages durant chaque vacance

scolaire pour mettre en œuvre un parcours : arts du langage, arts du son, arts visuels, art du spectacle vivant. Ces ateliers seront animés autant que possible par les associations locales, vivier de création artistique.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et pourra être enrichie au fil du temps et des propositions.

Il existe déjà des événements de qualité organisés sur d'autres sites, comment compter vous les intégrer ?

Bien évidemment, les temps forts de l'année culturelle croisicaise rythmeront les créneaux d'occupation de la salle Jeanne d'Arc : salon plumes d'Équinoxe, festival du film du Croisic de la page à l'image, festival théâtre en automne, festival Tempo, etc. Nous avons imaginé une complémentarité avec les autres lieux culturels croisicais. Ainsi, l'espace d'accueil, les patios intérieur et extérieur, accueilleront quelques éléments des expositions organisées à la galerie Chapleau, à l'ancienne criée ainsi que des vitrines destinées à la médiathèque. L'idée, grâce à cette délocalisation, est de susciter l'envie de se rendre sur le lieu principal de la manifestation.

Est-il possible de louer la salle ?

La salle pourra prochainement être louée. De nombreux croisicais ont conservé un lien affectif avec la salle Jeanne d'Arc. Quoi de mieux que de s'y retrouver dans un espace chaleureux pour organiser et célébrer des événements familiaux ?

Mais elle pourra également accueillir des manifestations d'entreprises, qu'elles soient festives, soirées de comités d'entreprises, ou professionnelles (congrès, séminaires, formation). Nous allons proposer aux acteurs de la vie économique des offres mixtes : temps professionnel et temps de loisirs avec l'hébergement et la restauration sur notre commune. ■

Cet été 2019, à la salle Jeanne d'Arc

Duo LDC

Assurant une ambiance intimiste et chaleureuse, LDC est un duo singulier de violon et de guitare autour de compositions originales et de standards de jazz revisités. Inspirés par la scène free jazz des années soixante à nos jours, par le blues, le be-bop, voire le rock progressif et les musiques du monde, Simon Cheneveau et Sarah Colomb, deux musiciens tourangeaux, réalisent un bel alliage de musiques improvisées, de jazz et de compositions énigmatiques. ■

Vendredi 19 juillet à 21 h 00. Entrée 10 €.



<< Feuilletts intimes et romantiques >>

par Isabelle Flory, violon, et Stéphane Pira, piano

- Franz Schubert (1797-1828): duo en La Majeur Op 162
- Robert Schumann (1810-1856): 2^e Sonate Op 121
- Gabriel Fauré (1845-1924): 1^{ère} Sonate en La Majeur Op 13

Trois œuvres pour piano et violon empruntées de la fièvre du romantisme, mais aussi d'une lumière et d'une douceur poétique merveilleuses: telles sont ces trois belles sonates écrites à l'orée et au cours du XIX^e siècle. ■

Dimanche 21 juillet à 20 h 30. Entrée 10 €.



Parcours musical : embarquement immédiat !

Frédérique Rouzeau, violoniste, Isabelle Hennrich, pianiste, Éric Perrier, clarinettiste et Sylvie Michel, récitante, se produisent à la salle Jeanne d'Arc. Cette salle, tour à tour salorge, base de pilotes américains, salle de spectacle, puis siège d'associations croisicaises a nourri l'imagination du trio.

Les musiciens vous proposent un programme invitant au voyage avec des œuvres de compositeurs de divers pays. Partant de Nantes avec Louis-Albert Bourgault-Ducoudray, passant par notre Presqu'île pour retrouver Claude Debussy sur Belle-Île, ils nous font traverser les mers comme les bateaux chargés de sel qui ont pu quitter le Croisic autrefois. ■

Samedi 3 août à 20 h 30. Entrée 10 €.



Récital littéraire << De la résurrection à Notre-Dame >>

Dans cette nouvelle création, Éric Chartier prête sa voix à deux figures littéraires majeures Jacques-Bénigne Bossuet, théologien et immense écrivain et Elie Faure, historien d'art qui évoque le siècle du génie architectural français (Création mondiale) pour retracer la genèse d'un patrimoine aujourd'hui menacé. ■

Mercredi 7 août à 20 h 30. Entrée 5 €.

Conférence

« Questions de bioéthique: autour de la naissance et de la fin de vie », par le docteur Jacques Chrétien et le philosophe Jacques Ricot. ■

Vendredi 13 septembre à 18 h 00.

Entrée libre.

Première date : pari réussi

L'histoire retiendra que le premier spectacle, pour l'ouverture de la salle Jeanne d'Arc, fut complet. Le jeudi 13 juin, la diffusion en direct de Nantes de l'opéra « Le Vaisseau Fantôme » de Richard Wagner a permis de tester la technologie permettant la retransmission sur grand écran.

Le lendemain, un ensemble de La Garde Républicaine a aussi trouvé son public.

La peinture murale retrouve la salle Jeanne d'Arc

L'avant-scène de l'ancienne salle Jeanne d'Arc était décorée de deux peintures murales représentant des paysages du Croisic. Avant la démolition de la salle, il a été décidé de sauvegarder la peinture la plus intéressante pour pouvoir la replacer dans les nouveaux espaces comme témoignage de l'histoire de l'ancien site. Cette opération très délicate a été réalisée par Anthony Egron et Marie



Gouret, restaurateurs, en 2016. Le plâtre supportant la couche picturale a été méticuleusement séparé du mur de maçonnerie pour être reporté sur un support rigide. La difficulté était accentuée par la taille de l'œuvre (environ 150 x 140 cm) et son adhérence disparate au support. Cette peinture représente une vue d'ensemble du port du Croisic. Elle n'est pas signée mais date vraisemblablement du deuxième quart du XX^e siècle. Elle vient d'être placée dans les espaces d'accueil de la nouvelle salle où elle est largement vue du public.

Journée portes ouvertes

Le samedi 7 septembre 2019, de 10 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00, la Ville organise une journée portes ouvertes de la salle Jeanne d'Arc.

Les élus seront disponibles pour faire visiter l'établissement et répondre à toutes les questions.



À la rentrée

Thé dansant - Mister swing Orchestra

jeudi 5 septembre, 14 h 30 à 19 h 00, 12 €

Journée porte ouverte

samedi 7 septembre

Conférence bioéthique

vendredi 13 septembre, 18 h 00, entrée libre

Salon du livre Plumes Équinoxe Conférences

jeudi 19 et vendredi 20 septembre, 19 h 00, entrée libre
Dictée, samedi 21 septembre, 10 h 00, entrée libre

Conférence oiseaux migrateurs

vendredi 27 septembre, 18 h 00, entrée libre

Thé dansant - Orchestre Barbaro

jeudi 3 octobre, 14 h 30 à 19 h 00, 12 €

Cabaret des enfants

mercredi 23 octobre, 5 €

Théâtre en Automne 2019

Antoine Duléry nous refait son cinéma
vendredi 25 octobre, 20 h 30, 35 €
Mars et Vénus
dimanche 27 octobre, 15 h 00, 15 €
Toc Toc par Théâtre Ad'Hoc
mardi 29 et mercredi 30 octobre, 20 h 30, 5 €

Les bonnes sœurs sont dans le pré par le Théâtre du Grand Traict

samedi 2 et dimanche 3 novembre, 20 h 30 et 15 h 00, 5 €

Plateaux d'humoristes

jeudi 31 octobre, 20 h 30, 15 €

Gil Alma 200 % naturel

lundi 4 novembre, 20 h 30, 15 €

Thé dansant - Joël Moreau

jeudi 7 novembre, 14 h 30 à 19 h 00, 12 €

Spectacle de magie

vendredi 22 novembre, 20 h 30, 15 € / 7 €

CULTURE



Esprit Zik' 2019

Mont-Esprit à 21 h 00

Pour sa 4^e édition, Esprit Zik propose de la musique celtique, des ambiances cubaines et irlandaises. Pour chanter et danser au Mont-Esprit.

Ouberet

Jeudi 25 juillet

Quand on parle de musique celtique, on entend cornemuse, pub, marin, kilt, claquettes, pirates, chevaliers, lutins ou ambiance festive. Ouberet, c'est tout ça, et bien plus encore... Depuis plus de 10 ans, ce groupe fait voyager sa musique afin de préserver la liberté de l'imaginaire celtique. Avec ses compositions originales inspirées de toutes les cultures celtes (Irlande, Bretagne, Écosse, Centre France...), ce sont également 5 albums, près de 500 concerts, des scènes partagées avec Tri Yann, Manau, Celkilt et bien d'autres... ■



Faltan Cuatro

Jeudi 8 août

Le groupe distille une musique traditionnelle pour une ambiance cubaine avec des airs de Bolero, Guarija, Bachata et Cha Cha tel que vous pouvez l'entendre dans les rues et les bars de La Havane à Santiago de Cuba. Outre les standards, il s'attache aussi à sortir du répertoire des chansons moins connues des années vingt à 1960: qui d'entre vous connaît « Beso Discreto » de Miguel Matamoros? Aujourd'hui Après plus de 300 prestations et 3 tournées en Espagne les « Faltan Cuatro » se regardent autant qu'ils s'écoutent. Viva Cuba! ■



Julien Loko

Jeudi 22 août

Une participation remarquée à « la nouvelle star » en 2009, lauréat des « Rencontres d'Astaffort » qu'organise Francis Cabrel en 2010, une reprise de « Hallelujah » à la fête de la musique sur France 2, le rôle chanté principal de la comédie musicale « Dracula » en 2011, ont forgé à Julien Loko une base conséquente et fidèle. Entouré de ses musiciens, ses chansons et ses textes sont inspirés des « Song Writers » Irlandais. Un concert pour se laisser bercer jusqu'à la fin de la nuit. ■



CULTURE



Photographies © Christian Chapuis



Médiathèque « Le Traict d'encre »

Agenda estival

Tintin fête ses 90 ans **juillet et août**

1929 - 2019 - Cet été, Tintin fête ses 90 ans à la médiathèque. Les enfants du centre de loisirs vous proposent un roman photo qui s'enrichit chaque semaine des aventures de Tintin au Croisic. Venez redécouvrir ses albums que nous mettons en avant au travers de tables thématiques! Tout public.

Partir en livre **vendredis 12, 19 et mardi 16 juillet** **de 10 h 30 à 12 h 00**

En juillet, la médiathèque s'invite sur la plage de Port-Lin pour vous proposer des ouvrages à lire sur place. Des lectures de contes et

d'histoires sont proposées aux enfants.

Jeux de société **samedi 6, 21 juillet et 3, 17 et 31 août** **de 15 h 30 à 18 h 30**

Cet été, venez jouer en famille à la médiathèque. Proposition de jeux de société pour tous les âges.

Salon du livre « Plumes d'Équinoxe » **samedi 21 et dimanche 22 septembre** **de 10 h 00 à 18 h 00**

Cette 23^e édition s'intéresse à la mer et l'Histoire, les histoires de mer et de marins, de bateaux et de ports...

Heure du conte **mercredi 25 septembre à 17 h 00**

Histoires, contes et légendes autour de la mer et de ses mystères.

Pour les enfants à partir de 6 ans. Sur inscription (15 places).

Horaires d'ouverture

juillet / août / septembre

Mardi et mercredi

10 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 18 h 00

Jeudi

10 h 30 - 12 h 30

Vendredi

10 h 30 - 13 h 30 / 16 h 00 - 19 h 00

Samedi 10 h 30 - 18 h 30

Dimanche 10 h 30 - 12 h 30



CULTURE

2019

ANIMATIONS GRATUITES

Arts de la rue & marché nocturne

Un soir sur les quais, saison 2019

Les quais s'animent en 2019 avec 7 soirées du lundi 8 juillet au lundi 19 août, à partir de 21 h 00. 74 prestations réparties sur 41 compagnies, 13 nouvelles prestations et 9 nouvelles compagnies par rapport à l'édition 2018.

CULTURE



Concert d'automne

Accostages au Croisic : Beethoven et Malher

Pour la 9^e édition du concert d'automne au Croisic, l'association La Calebasse et son président Bernard Cambier, invitent la philharmonie des deux mondes. Pour la première fois, l'ensemble de Saint-Nazaire accueille un autre orchestre : la philharmonique d'Astana.

Les musiciens de ces deux ensembles sont réunis pour de nouveaux horizons musicaux afin de vous offrir la première édition du Festival des orchestres du monde intitulée Accostages.

En première partie de ce concert du dimanche 29 septembre: un concerto pour violon, violoncelle et piano. Ce triple concerto, composé par Beethoven de 1803 à 1804 dans une période créative très féconde, est une œuvre unique. Travaillant la forme sonate composée de trois parties: l'exposition, le développement et la réexposition, Beethoven compose des mouvements de plus en plus ambitieux. Cette pièce musicale comporte trois mouvements, *Allegro*, *Largo* et *Rondo alla polacca*, et son exécution dure plus de trente minutes, dont plus de la moitié pour l'*Allegro*.

Malgré sa brièveté, le *Largo* est empreint d'une intensité qui enchaîne sans discontinuité vers le *Rondo alla polacca* « à la polonaise » final.

Le génie du compositeur s'illustre dans un dialogue permanent et un échange subtil entre les trois solistes et l'orchestre. La partition permet aux musiciens d'exprimer leur bonheur de jouer ensemble dans un équilibre parfait. La première présentation privée eut lieu au printemps 1804 dans la salle de musique du Palais du Prince Lobkowitz, son mécène, à Vienne, avec le compositeur au piano et la création publique à Leipzig en février 1808.

Ce morceau est interprété par le pianiste kazakhstanaï Yernar Nurtazin et deux solistes français, le violoniste Hugues Borsarello et le violoncelliste Gauthier Herrmann, avec lesquels la Philharmonie des deux mondes a déjà collaboré.

Mahler

La seconde partie de la représentation est consacrée à la symphonie n° 5 en do dièse mineur composée par Gustav Mahler de 1901 à 1902. La création a eu lieu à Cologne le 18 octobre 1904 par l'orchestre Philharmonique de Cologne sous la direction de Mahler. L'œuvre est composée de 5 mouvements que

Mahler divise en 3 parties: Marche funèbre et *Allegro orageux - Scherzo - Adagietto* enchaîné au *Rondo-final*.

Le scherzo, noyau central de l'œuvre, suscite les confidences de Mahler « *Le mouvement est immensément difficile à travailler en raison de sa structure et de la maîtrise artistique suprême qu'il exige dans toutes ses relations et ses détails... La voix humaine serait tout à fait hors de propos ici, tout est dit en terme purement musical. Ce sera aussi une symphonie simple avec chaque*

mouvement indépendant et complet en lui-même et en rapport avec les autres seulement par l'ambiance commune. », explique le chef d'orchestre Philippe Hui. Les 70 musiciens de l'Orchestre Symphonique du Festival traduisent parfaitement l'écriture et la richesse de la palette sonore révélant la maîtrise du compositeur dans son évolution créatrice.

Kazakhstan et France

C'est lors des journées de La France à

Philippe Hui dirige la Philharmonie des 2 mondes

Il est premier prix de direction d'orchestre du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il devient en 2001 assistant de James Conlon, directeur de l'Opéra de Paris, où il a dirigé opéras et ballets. Il est régulièrement invité sur les scènes et festivals en France et à l'étranger. En 2019 il a été invité au Kazakhstan pour deux événements ; en mars à Astana-Nursultan en qualité de membre du Jury International Nurgisa Tlendiyev du concours de chefs d'orchestre ; en juin à Chymkent pour diriger Monsieur Choufleuri de Jacques Offenbach.



Astana, capitale du Kazakhstan, que l'Orchestre Philharmonique d'Astana a interprété sous la direction de Philippe Hui, fondateur de la Philharmonie des deux mondes, la symphonie en ré mineur de César Franck, une œuvre emblématique du répertoire français. Durant une semaine de création et de répétition, une relation privilégiée s'est développée avec le chef Berik Batirkhan et son orchestre. *«On ne naît pas amateur et connaisseur de musique, mais on le devient... Pour aimer la musique, vous devez d'abord l'écouter»*. Cette citation est mise en exergue par la Philharmonie d'Astana, l'une des principales institutions de concert et d'enseignement de la ville, où travaillent treize équipes de création, dont l'Orchestre Philharmonique. Fondée en 2000, l'Orchestre Philharmonique d'Astana assure la diffusion des œuvres des compositeurs kazakhs et interprète les grandes œuvres du répertoire symphonique universel. Afin de préserver les traditions de la culture musicale, l'Orchestre Philharmonique collabore avec de grands chefs d'orchestre du Kazakhstan et de pays étrangers. ■

Berik Batirkhan

Berik Batirkhan, lauréat de concours internationaux, a été nommé directeur artistique de l'Orchestre Philharmonique d'Astana en 2015. Né à Almaty en 1990, il est diplômé du Conservatoire national Kurmangazy, à Almaty, et de la prestigieuse Académie russe de musique Gnessine, à Moscou.

Il a suivi les cours de master international à la Société Philharmonique de Moscou sous la direction du professeur Yuriy Simonov et a travaillé avec de nombreux chefs d'orchestres tels qu'Anatoly Levin, David Geringas et Dorian Wilson.



Dimanche 29 septembre

à 17 h 00

Gymnase Gabriel-Gouraud,
rue des Moulins

Entrées : 15 € / 5 € (-12 ans)

Réservations : office de tourisme
du Croisic, rue du Pilori ou sur
[https://www.billetweb.fr/
concert-29-09-2019](https://www.billetweb.fr/concert-29-09-2019)

Programme

- Œuvre kazakhe sous la direction de Yernar Nurtazin.
- Triple concerto pour violon, violoncelle et piano en do majeur, op.56. Ludwig van Beethoven (Bonn 1770 - Vienne 1827) sous la direction de Bérík Batirkhan.
- Symphonie N° 5 en do dièse mineur de Gustav Mahler (Kaliste 1860 - Vienne 1911) sous la direction de Philippe Hui.

Organisateur. La Calebasse - Hôtel de Ville du Croisic
Tél. 06 67 04 95 44 - asso.lacalebasse@orange.fr

Yernar Nurtazin, pianiste

Né en 1987 à Almaty, Yernar Nurtazin se forme au Conservatoire national kazakh Kurmangazy, à Almaty, avec la pianiste Gulzhan Uzenbayeva, puis suit le Master de l'Université privée de danse, musique et théâtre Anton Bruckner à Linz, en Autriche. S'ensuivent de nombreuses victoires dans des concours internationaux et des concerts dans des salles renommées.

Yernar Nurtazin est également chef d'orchestre. En 2015, il a été nommé chef principal de l'Orchestre symphonique de la Philharmonie d'Astana.



Hugues Borsarello, violoniste

Après un premier prix au conservatoire national de Paris (CNR), il intègre le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il se perfectionne auprès de Patrice Fontanarosa et crée un trio en compagnie de David Saudubray (piano) et Gautier Capugon (violoncelle).

Admis au « Gustav Mahler Jugend Orchestra », il participe, sous la direction de Claudio Abbado ou Seiji Ozawa, à des tournées en compagnie de Yuri Bashmet, Yo-Yo Ma... Il se produit en tant que chambriste, soliste et à la tête de la Follia, orchestre de chambre d'Alsace dont il a pris la direction en 2009. Il est également violon solo et conseiller artistique de l'orchestre Lamoureux. Il se produit dans les salles les plus prestigieuses dans le monde entier. Passionné d'acoustique, Hugues Borsarello s'attache à développer ce qui lui semble primordial dans l'art d'interpréter : le discours, le naturel du phrasé et du son.

Gauthier Herrmann, violoncelliste

Après un premier prix au conservatoire supérieur de Paris (CNR), il travaille avec Henri Demarquette avant de rentrer à l'unanimité au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Étudiant dans la classe de Paul Meyer et Éric Le Sage, Gauthier a eu le privilège de travailler en musique de chambre auprès de grands maîtres tels que Mstislav Rostropovich, Gyorgy Kurtag, Gabor Takacs. Gauthier fonde en 1998 le Trio con Fuoco et remporte avec cet ensemble de nombreux prix internationaux. Il s'est produit dans plus de 50 pays et il est à l'initiative de la création du festival Arties en Inde. En 2012 il fonde LdB-prod pour développer son label Artie's Records et ses projets. Voyageur, entrepreneur, explorateur, Gauthier Herrmann est un musicien atypique.





La ville se dote d'un plan cavalier

Ce document d'une grande précision est un outil remarquable pour la promotion de la commune.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la direction régionale des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire, l'association régionale des Petites Cités de Caractère a souhaité inscrire à ce titre le projet de création de « plans cavaliers ». La ville du Croisic s'est positionnée pour la création d'un tel document en trois dimensions au format 1/200^e. Ce document permet à la ville et à l'office de tourisme de disposer comme support d'information, de communication et de mise en

valeur, d'un outil remarquable et singulier en plusieurs supports et formats. L'approche artistique de ce document offre une lecture sensible du patrimoine bâti d'une ville et de son environnement tout en invitant à sa découverte et à renouveler la vision des lieux.

La réalisation a été confiée à Damien Cabiron, architecte et dessinateur. Une aide financière a été apportée par la direction régionale des affaires culturelles (Drac) Pays-de-la-Loire. Le plan cavalier a été livré en avril dernier. Il a nécessité deux mois

de travail de dessin et présente une vue du centre historique du Croisic entre les deux monts depuis la mer. La qualité et la précision d'exécution sont remarquables. Le plan peut servir en totalité ou en extraits pour les différents médias de communication touristiques et patrimoniaux de la commune. Le parcours de découverte du patrimoine sera revu en conséquence en tenant compte par ailleurs des nouvelles orientations données par les Petites Cités de Caractère. ■

Qu'est-ce qu'un « plan cavalier » ?

Le plan cavalier est l'héritier d'une tradition européenne née au début du XVI^e siècle. Il permet d'obtenir un portrait des villes en 3 dimensions, révélant l'urbanisme, l'architecture et la nature environnante à travers la reproduction la plus fine possible de la totalité des constructions, des aménagements urbains et des espaces verts.

L'image combine le plan cadastral, les courbes de niveaux et les façades de chaque bâti, dans une perspective aérienne où toutes les parties sont dessinées à la même échelle. Il s'agit d'un véritable plan sur lequel on peut mesurer.

Damien Cabiron, architecte et dessinateur, est actuellement un des seuls en France à pratiquer cet exercice de représentation, contrairement à d'autres pays voisins comme l'Allemagne et l'Italie, où la tradition du dessin d'architecture ne s'est jamais éteinte. La fabrication d'un plan cavalier se divise en plusieurs étapes très précises : nettoyage du plan cadastral, relevés sur place (étape la plus longue) effectués à la main sur des carnets de croquis et par des prises de vues photographiques. L'état des lieux achevé, le travail se poursuit sur la planche à dessin, îlot par îlot, édifice par édifice. Les dessins scannés seront ensuite par ordinateur, coloriés et ombrés afin de rendre le plan plus lisible, souligner les orientations, les mouvements de la topographie et donner vie au document.

Presbytère : ravalement de façades

La Ville du Croisic a fait procéder à la réfection de la façade sur rue et de celle du pignon gauche du centre communal d'action sociale (CCAS). Restauré fin 2013 début 2014, les murs extérieurs s'étaient fortement dégradés au fil du temps. En cause, un mauvais dosage de l'enduit. La Ville s'est donc retournée contre la société en charge des travaux en 2013. C'est l'assurance de cette dernière qui a pris en charge le coût de cette réparation. Le centre communal d'action sociale (CCAS) est installé depuis le 12 février 2014 dans l'ancien presbytère. Il occupe les 125 m² du rez-de-chaussée, l'étage étant consacré à du logement social avec 4 appartements du T2 au T3. Ce bâtiment construit par la Paroisse en 1859 dans un style néogothique très en vogue

à l'époque est devenu communal en 1905 avec la loi de séparation des églises et de l'État. Il était mis à la disposition du clergé mais suite au regroupement des paroisses locales il y a une quinzaine d'années, le curé a pris résidence dans la commune du Pouliguen. Le presbytère s'est alors retrouvé sous utilisé et en proie à l'usure du temps. La ville en 2013 avait donc décidé de conduire une double opération : redonner une activité à ce bâtiment tout en rénovant un élément important du patrimoine des Croisicais.





10 logements neufs livrés en 2020

Le 1^{er} juillet dernier, Michèle Quellard, maire du Croisic, Michel Ménard, président d'Habitat 44 et Jean-Noël Freixinos, directeur général ont visité le chantier en cours de travaux d'un programme de logements sociaux rue la Persévérance.

Cette future résidence « Les allées de Kervaquet » est située sur le foncier de deux autres résidences du bailleur social, Habitat 44 (dont la plus ancienne est actuellement en réhabilitation).

Elle sera composée de 10 logements sociaux locatifs (6 T2 et 4 T3), répartis sur deux niveaux, à savoir 5 logements en rez-de-chaussée accessibles aux personnes à mobilité réduite et 5 logements à l'étage: ceux orientés sud auront une terrasse béton, ceux au nord seront en dalles sur plots.

Les accès aux habitats du R+1 se feront par des escaliers métalliques

et des passerelles recouvertes par un plancher en lames bois antidérapantes.

Les matériaux utilisés sont de type traditionnel et se coordonnent parfaitement avec l'environnement existant.

Les murs sont en maçonnerie enduite de teinte blanche; les portes d'entrées sont en composite avec parements acier de teinte blanche avec des oculi verticaux. Les couvertures sont en ardoises de teinte naturelle avec une pente de 70 %.

Les sept arbres en place sont conservés à l'identique.

Énergie

Les logements sont classés réglementation thermique 2012 (RT) avec une alimentation en gaz naturel pour le chauffage et les appareils de cuisson.

La production de chaleur et d'eau chaude se fait par une chaudière à condensation.

Ce zonage est utilisé, notamment, pour les aides personnelles au logement. La demande locative sociale exprimée sur la commune est de 93 demandes et plus de 1657 sur le territoire de Cap Atlantique. ■

Livraison mai 2020.

JEUNESSE ET SPORTS



Le Croisic Tonic, saison 2019

Croisic Tonic

Animations à caractère sportif, ouvertes à tous, dans un cadre naturel. Encadré par un animateur sportif diplômé, vous pourrez exercer une séance d'activité physique, de 9 h 30 à 10 h 30.

Développement cardio-pulmonaire, le lundi, renforcement musculaire, le mercredi et étirements, stretching et relaxation, le vendredi.

Un ticket, 3 €, donne accès à une séance (à partir de 16 ans). ■

du 8 juillet au 30 août, parc de Penn-Avel (plage de Saint-Goustan, le mercredi).

Beach-volley

Concours de beach-volley, par équipe de 3 minimum, de 17 h 30 à 19 h 30.

Ticket, 1 € par personne, en vente sur place (à partir de 16 ans). ■

mardis 16, 23 juillet et 13, 20 août, plage de Saint-Goustan.

Beach-raquettes

Concours de beach-raquettes, par équipe de 2, de 17 h 30 à 19 h 30.

Ticket, 1 € par personne, en vente sur place (à partir de 16 ans). ■

mardi 30 juillet, plage de Saint-Goustan.

Pêche aux éperlans

En partenariat avec le Comptoir de la Mer.

Concours de pêche aux éperlans, de 15 h 00 à 17 h 00. À la mitraille ou au bouchon. Appâts autorisés (farine, pâte d'anchois, huile de sardine). Interdit au carrelet.

Ticket, 3 € (à partir de 8 ans, mineurs accompagnés d'un adulte).

Classement au poids avec de nombreux lots à gagner. ■

lundis 15 juillet et 14 août, estacade, place d'Armes.

Plus d'informations

Service des Sports : 02 28 56 79 07
et 06 79 44 79 63 - Office de
tourisme : 02 40 23 00 70

NOUVEAUTÉ 2019 - Sportez-vous bien au Croisic

mardi 6 août, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, plage de Saint-Goustan

Sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, le service des Sports vous propose de participer à une journée sur le thème « sports de plage et de mer ».

Du matériel est mis à votre disposition à la demande pour les sports de plage (ballon, raquettes, etc.)

En parallèle, des activités et démonstrations de sauvetage côtier ainsi que des initiations aux gestes de secours sont organisées par l'association de Sauvetage Côtier de la Turballe (ASCA) et en partenariat avec Seaside Kayak, des initiations de paddle et kayak sont proposées, tout au long de la journée.



Dictionnaire et cinéma

Le mardi 25 juin à l'école Saint-Goustan et le jeudi 27 juin à l'école Jacques Cartier, le maire, Michèle Quellard, et Annick Mouilleron, adjointe aux Affaires scolaires, ont remis aux élèves de CM2 un dictionnaire pour leur passage au collège. Les deux élues en ont profité pour féliciter les CE2 pour l'obtention de leur permis piéton. Tous les enfants ont été récompensés par 2 places de cinéma offerts par la Ville.



Inscriptions structures Jeunesse

Escal'ados

pour les 10/17 ans - adhésion 24 € par an. Dossier à retirer sur la structure

Accueil de loisirs

pour les 3/11 ans - tarifs en fonction du quotient familial. Inscription via le portail famille (voir sur site www.lecroisic.fr)

Service des Sports

pour les 3/17 ans - adhésion 24 € par an. Dossier à retirer au bureau du service des sports (accueil de loisirs Christophe Colomb)

Tous les programmes sont disponibles sur le site internet de la ville www.lecroisic.fr

Aide aux devoirs : remerciements

Le maire, Michèle Quillard et l'adjointe aux Affaires scolaires, Annick Moulleron, ont reçu les bénévoles de l'aide aux devoirs. Cet accompagnement s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans. 25 élèves de primaire ont bénéficié de ce dispositif. Créé en 2001 par Michèle Quillard, alors adjointe aux Affaires sociales, l'objectif était de favoriser un temps d'étude au calme et d'apporter un soutien lors de difficultés dans certaines matières. Aujourd'hui, 14 bénévoles consacrent une partie de leur temps à cette activité. Le maire les a félicités pour leur implication et dévouement.

Haltérophilie : deux Croisicais se distinguent au championnat de France

Samedi 2 et dimanche 3 juin, deux représentants du Stade Croisicais se sont déplacés à Escaudain (Hauts-de-France) pour le championnat de France de développé couché. En sénior féminisme moins de 56 kg, Aurélia Codron améliore encore une fois le record régional en poussant 60 kg et prenait une belle 4^e place. Quant à Quentin Malcavat, il devient champion de France dans sa catégorie (junior moins de 66 kg moins de 19 ans) en améliorant lui aussi le record régional par deux fois en poussant 105 kg. Une belle fin de saison qui vient récompenser l'entraînement sérieux et régulier de ces deux athlètes.



Course nature de la presqu'île, un défi relevé

Le Running Club Croisicais a eu raison de changer de format de course et de se lancer un nouveau défi. La course nature de la presqu'île a rencontré un vrai succès. 500 athlètes étaient engagés sur l'épreuve de 13,8 km et 44 sur le 5,4 km. Si la veille de la course, les organisateurs redoutaient la chaleur, les conditions météorologiques ont finalement été plutôt agréables. Les coureurs ont pu découvrir le parcours avec ses chemins intérieurs et côtiers et de nombreuses portions de plages.

Pour cette première édition, c'est Alberto Perez Rodriguez (Endurance Shop 44) qui s'est imposé en chef sur le circuit Croisicais en 49 minutes. Il est suivi de Benoît Mentrel et de Thomas Pivaud. La première féminine, Gaëlle Quenderf, termine en 1 heure.

Photographies © Christian Chapuis



ÇA S'EST PASSÉ



Succès du week-end langoustines

Le 22 et 23 juin s'est déroulé la 3^e édition du week-end langoustines. Des menus autour de ce crustacé, spécialité du Croisic, ont été proposés le samedi et dimanche chez les restaurateurs comme le Ty Mad, le Bistrot de

l'Océan, l'Estacade, le Lénigo et O Jardin Secret. Le dimanche, un apéro langoustine a été organisé place Dinan. 300 assiettes ont été vendues et les 80 kg de la « demoiselle du Croisic », achetés aux pêcheurs locaux, ont été consommés par

les amateurs, du couple au groupe d'amis en passant par les familles. L'objectif de ces deux jours était de mettre en valeur ce produit phare du Croisic et le savoir-faire des restaurateurs du Croisic. Mission réussie. ■

Passage du jury régional pour le label villes et villages fleuris

En 2016, la commune a obtenu une 3^e fleur au titre des villes et villages fleuris, récompensant ainsi le mode de gestion, la mise en valeur et la création des espaces verts et des sites paysagers de la commune. Cette distinction est évaluée tous les trois ans.

Le jury régional composé de professionnels est passé le 20 juin dernier pour apprécier la situation

actuelle et les suites données aux préconisations de 2016, en particulier favoriser le fleurissement des pieds de murs dans les rues et privilégier la plantation en pleine terre dans les aménagements. Ce jury a découvert le quartier de la Ladure rénové, le parvis de la médiathèque récemment aménagé tout en appréciant à nouveau le passage de la Ladure, les jardins de l'hôtel

de ville et de la galerie Chapleau ou encore le jardin Stéphane-Jan.

Le projet de réhabilitation et de mise en valeur des jardins du site Chapleau 2 a été évoqué avec le jury dans les programmes futurs ainsi que les modes de gestion économiques de l'eau.

Les résultats seront communiqués en novembre prochain à La Baule-Escoublac. ■

Yann Barrailler-Lafond, citoyen d'honneur

Dimanche 2 juin 2019, durant le festival Tempo, le maire du Croisic, Michèle Quellard a décoré de la médaille du citoyen d'honneur Yann Barrailler-Lafond. Cette décoration récompense le fondateur de l'association Arts et Balises et créateur il y a 11 ans (2008) du festival consacré au piano classique. « Au fil des années, ce rendez-vous musical est devenu l'un des événements marquants de notre vie culturelle. Tempo est une vitrine importante pour la Ville. La venue de très nombreux spectateurs a des retombées sur la commune et le tourisme. Merci cher Yann sans lequel un tel festival n'aurait jamais vu le jour » a remercié le maire.

Très ému, Yann Barrailler-Lafond a adressé aussi ses remerciements au maire, à l'adjoint en charge de la Culture Jacques Bruneau, ainsi « qu'à Romain David, ma conscience musicale, aux presque cent artistes qui ont joint le talent à la confiance, à



Yann Barrailler-Lafond, fondateur du Festival Tempo Piano Classique, promu Citoyen d'Honneur du Croisic « au titre du travail accompli », remercie Madame le Maire, Monsieur Jacques Bruneau, et tous ceux qui ont contribué à cette réussite remarquable et remarquée.

Jean-Éric Lagesse toujours à mes côtés, à Laure Mézan et Denijs de Winter, aux bénévoles et techniciens, aux membres d'Arts & Balises, et bien sûr à l'ensemble du public, à vous tous, sans qui le rêve

n'aurait pas quitté le néant... » Jacques Moison a succédé à la présidence de Yann Barrailler-Lafond mais ce dernier ne devait pas rester trop éloigné de son cher festival. ■

Faites de la musique

La 37^e édition de la Fête de la musique a rencontré un beau succès à mettre au crédit de toutes les associations qui ont animé la ville. « Musique et paroles de rue » a enchanté les badauds avec ses airs d'autrefois à l'orgue de barbarie. « Dancing énergie » a fait le plein pour des danses en lignes parfaitement synchronisées. Place Boston, la prestation de « Ar Vag » a séduit un public par son interprétation des chants de marins, ainsi que la musique celtique du Bagad de la Presqu'île. Enfin, « la Maris Stella » proposait l'audition musicale d'une vingtaine de ses élèves pour la première fois à la salle Jeanne d'Arc. ■



TRAVAUX



Bâtiment de stockage

Afin de pouvoir stocker son matériel, la Ville du Croisic a construit un bâtiment sur la zone artisanale. Le maire, interpellé par l'opposition sur le coût de ce bâtiment, répond.

En mars 2017, la ville a cédé le centre technique municipal (CTM) à un entrepreneur privé pour la somme de 285 000 € net vendeur. Dans ce bâtiment subsistaient des lieux de stockage nécessaires à l'activité des services. Le volume des matériels stocké ne pouvait être installé dans le nouveau CTM, il a donc fallu louer un local à un propriétaire privé. Cette solution de substitution ne pouvait s'entendre que pour un temps limité. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de construire un nouveau bâtiment sur un foncier appartenant à la Ville,

situé derrière les serres municipales. Un programme technique et fonctionnel pour la construction de ce nouveau bâtiment a été présenté en conseil municipal le 28 septembre 2017 après avis favorable de la commission municipale des travaux dans laquelle siège l'opposition. L'enveloppe prévisionnelle de ce premier programme s'élevait à 248 000 € HT dont 180 000 € pour les travaux, les études géotechniques, le bureau de contrôle, etc. Les prix sont en hors taxes puisque les délibérations concernant ce programme ont été présentées

ainsi. L'objectif était un achèvement des travaux en 2018 afin de ne pas louer trop longtemps de local de substitution.

Appel à candidature

Un appel à candidature a été publié sur tous les supports habituels afin d'ouvrir la mission de maîtrise d'œuvre à la concurrence. Or, à la date de remise des offres, la commission des marchés n'a pu que constater une absence de réponse. Comme le permet le code des marchés publics, il a été décidé de poursuivre la procédure pour

trouver un maître d'œuvre sous la forme d'un marché négocié.

Plusieurs cabinets d'architecte locaux ont été sollicités, ils ont décliné la proposition, leur plan de charge ne leur permettant de répondre à notre impératif de délai, pour rappel, nous souhaitons que le bâtiment soit opérationnel pour 2018. Un contact a donc été pris avec le cabinet HTM Constructions qui, bien qu'ayant son siège social à Dieppe, a développé une partie de son activité sur l'ouest du département de La Loire-Atlantique. Un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu en février 2018 pour un montant de 17 215 € HT. L'avant-projet relatif aux travaux de construction du bâtiment a été présenté en conseil municipal en mars 2018. L'enveloppe financière affectée à l'opération était toujours de 248 000 € HT. Le maître d'œuvre, la Ville, a ensuite affiné le dossier qui a été soumis au vote du conseil le 29 mai 2018. Lors de la commission de travaux

de mai 2018 qui a précédé le conseil municipal, le projet finalisé a été présenté. Il n'y a pas de modification d'aspect du bâtiment par rapport au Conseil Municipal, cité au préalable.

Sur le plan technique, le géotechnicien mandaté par la Ville, a préconisé au regard de la nature du sol, un dispositif de fondations par inclusions nécessitant des terrassements sur 1,60 m de profondeur.

Les études ont permis notamment :

- De préciser par des plans, coupes et élévations, les formes des différents éléments de la construction, la nature et les caractéristiques des matériaux ainsi que les conditions de mise en œuvre.

- De déterminer l'implantation et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques.

- De préciser les tracés des alimentations et évacuations de tous les fluides.

- D'établir un coût prévisionnel des travaux décomposés par corps d'état sur la base d'un avant-métré.

- De permettre au maître d'ouvrage (la Ville) au regard de cette évaluation, d'arrêter le coût prévisionnel de la réalisation de l'ouvrage et par ailleurs d'estimer les coûts de son exploitation.

- De déterminer le délai global de réalisation de l'ouvrage.

Suite à ces études complémentaires, l'estimation des travaux cette fois au stade de l'envoi à la consultation auprès de différentes entreprises s'est élevée à 220 288,64 € HT

Lot 1 – Terrassement - 11 384,76 € HT

Lot 2 – VRD - 22 439,00 € HT

Lot 3 – Gros œuvre - 94 854,97 € HT

Lot 4 – Charpente, bardage, couverture - 76 483,14 € HT

Lot 5 – Menuiseries extérieures - 10 126,77 € HT

L'électricité (lot 6) sera réalisée par les services municipaux pour un coût estimé à 5 000 € HT.



Le délai global de réalisation est de 4 mois, hors congés et mois de préparation.

À ce stade du dossier finalisé l'estimation des travaux accusait une augmentation de 40288,64 € HT soit une augmentation de 22 %. Ce projet a été validé à l'unanimité par le conseil municipal du 29 mai 2018. Les dossiers de consultation ont pu être adressés aux entreprises. La remise des offres des entreprises a été fixée pour le 28 juin.

Une seule offre

Une seule offre par lot a été déposée. C'est important de le souligner car lorsqu'il n'y a qu'une seule offre,

il est plus difficile de négocier les prix, n'existant pas de concurrence. Malheureusement, les offres des entreprises ont été très élevées par rapport à l'estimation présentée en mai. C'est pourquoi, lors de la commission des marchés du 28 juin, compte tenu du souhait de ne pas faire perdurer trop longtemps la location d'un bâtiment de stockage auprès d'un privé, il a été décidé de poursuivre la procédure et de négocier avec chacune des entreprises ayant déposé une offre plutôt que de rendre la procédure infructueuse. En effet, la situation économique constatée, à l'époque, dans l'activité du bâtiment laissait penser que les prix seraient

Cet automne, quelques travaux de voirie sont prévus sur la commune.

Rue des Poilus

Pose d'un nouvel enrobé sur 200 m de trottoirs.

Rue des Cordiers

Les carreaux du trottoir longeant la halle du marché se sont détériorés au fil du temps., déchaussés, ils sont devenus dangereux. Sur 30 m, ils vont être enlevés au profit d'un béton désactivé.

Rue de Kervaudu

Reprise d'une partie de la chaussée sur 50 m avec un nouvel enrobé.

Rue Foch

Nouvel enrobé sur 200 m.

Carrefour rue Hervé Rielle/ rue des bassins

Face au monument aux Morts, réfection de 300 m² de chaussée.

Rue Jean-Bart

Pose d'une bicouche gravillon/bitume sur 400 m².

Rue des Lauriers

Reprise de 900 m² de chaussée.

Rue Henri-Dunant

Mise en accessibilité et sécurisation d'une partie de la voie.



difficilement inférieurs, le secteur connaissant à l'époque un pic d'activité. Les services du bureau d'études de la Ville ont mené les négociations faute d'avoir l'appui du maître d'œuvre, qui s'est révélé à partir de cette période, défaillant. Les négociations avec les entreprises ont permis d'obtenir des offres revues nettement à la baisse. Le montant total du marché de travaux s'élevant à 311 521,66 € HT. L'analyse de l'écart du coût des travaux se porte donc entre 220 288,64 € HT et 311 521,66 € HT soit 91 233,02 € HT. Si la commission des marchés du 12 septembre 2018 n'avait pas validé ces offres obtenues après négociation, il fallait reprendre le dossier au stade projet ce qui aurait retardé d'au moins 9 mois la livraison du bâtiment

(reprise de la procédure depuis le début) et ce sans aucune certitude d'obtenir des offres plus proches de l'estimation de mai 2018.

À cela, il convenait d'ajouter la poursuite du paiement des loyers de local de stockage privé. La commission a donc décidé de valider ces offres.

Le dossier de marché annexé de tous les rapports d'analyse a été transmis au service préfectoral du contrôle de légalité le 28 septembre 2018: aucune observation n'a été formulée. Le conseil municipal a été informé de cette attribution le 18 décembre 2018, les marchés ayant été notifiés en novembre.

Courrier auprès du maître d'œuvre

Un courrier a été adressé à « HTM

Construction » en septembre et un dernier le 23 novembre pour lui rappeler ses obligations. Il y avait eu au préalable de nombreuses relances téléphoniques par le bureau d'études de la Ville. Ce cabinet était défaillant à partir de juin 2018. Par réponse du 3 décembre 2018, HTM Constructions nous a fait savoir qu'il mettait fin à notre contrat.

Le marché de maîtrise d'œuvre s'élevait à 17 215,00 €

Nous avons réglé 6 490 € pour service fait. Le solde de 11 025 € n'a pas été payé et n'a jamais été réclamé par le cabinet HTM. L'application des pénalités prévues au contrat aurait été moins élevée.

Michèle Quellard, maire du Croisic

Présentation de l'évolution financière du projet

	Mars 2018 (estimation)	Conseil municipal 29/05/2018	Conseil municipal 12/09/2018	Conseil municipal 18/12/2018	Coût final des travaux Mars 2019
Études diverses	248 000 € HT	7 722 € HT	7 722 € HT	7 722 € HT	10 566 € HT
Maîtrise d'œuvre		17 215 € HT	17 215 € HT	6 490 € HT	6 490 € HT
Travaux		220 288,64 € HT	311 521,66 € HT	311 521,66 € HT	310 354,54 € HT
TOTAL		245 225,64 € HT	336 458,66 € HT	325 733,66 € HT	327 410,54 € HT
Racks					25 424 € HT
TOTAL					352 834,54 € HT

Soit un coût du bâtiment de 352 834,54 € HT (423 401,44 € TTC).

À noter le versement de la subvention au titre du Fond de Concours 2018 pour un montant de 52 505,00 € HT, soit un coût final du bâtiment de 370 896,44 € TTC.

Soit 914 € HT/m² pour un bâtiment industriel avec double paroi coupe-feu obligatoire.

PRATIQUE



Le guichet SNCF de la gare du Croisic voit ses horaires évoluer durant l'été puis à partir du 15 septembre avec un maître mot : l'adaptation aux besoins et aux nouveaux comportements des voyageurs.

Du 15 juin au 15 septembre 2019 : une présence au guichet renforcée

En vue de répondre à l'activité touristique durant la période estivale, le guichet adapte ses horaires pour offrir un service de qualité à tous les voyageurs.

Le guichet sera ainsi ouvert du lundi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 45 puis de 14 h 30 à 18 h 30.

Des horaires adaptés après le 15 septembre 2019

Depuis plusieurs années, on observe une évolution majeure des comportements d'achat avec le développement des ventes sur internet et la démocratisation croissante des smartphones.

Les ventes aux guichets diminuent ainsi de façon continue, le guichet de la gare du Croisic ne

faisant pas exception.

C'est pourquoi, afin d'adapter son offre de services à ces nouveaux comportements d'achat, SNCF développe de nouvelles solutions de vente et redimensionne son offre de guichets au sein de la Région.

Après le 15 septembre, le guichet de la gare du Croisic adoptera les horaires d'ouverture suivants : du mardi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 00 et le samedi de 13 h 30 à 15 h 15.

Cette présence journalière sur cinq jours prend en compte à la fois la fréquentation constatée et le besoin exprimé par la municipalité de conserver un créneau d'ouverture le week-end afin de répondre aux besoins de tous les Croisicais. Cette adaptation n'entraîne aucun impact sur les dessertes ferroviaires de la gare. ■

De nouveaux horaires pour le guichet de la gare

Quelles sont les autres solutions pour acheter ses billets ?

Pour l'achat de Billets TER

- Le distributeur de Billets Régionaux - Accessible 24/24 et 7j/7, paiement par carte bancaire ou espèces, situé dans le hall.

- Internet paysdelaloire.ter.sncf.com - Achat de billets-Horaires-Tarifs et services

- L'application SNCF - Achat de billets- Prochains départs de la gare- Informations en temps réel- Notifications d'alerte trafic

- **Pour l'achat de Billets TGV, Intercités et trains internationaux**

- Téléphone au 36 35

- 7j/7 et de 7h à 22h

- 0,40 € TTC/min + prix d'un appel

- Internet ou appli oui.sncf

- Ou toute autre agence de voyages en ligne

AGENDA

JUILLET 2019

Croisic Tonic

Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août, de 9h30 à 10h30, parc de Penn Avel ou plage de Saint-Goustan, le mercredi. Tous les lundis, mercredis et vendredis.

Vous pouvez exercer une séance d'activité physique: développement cardio-pulmonaire, renforcement musculaire, étirements, stretching et relaxation. (Rdv 9h20 devant la salle des sports ou à la plage). À partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs). Renseignements et inscriptions au service des sports (Tél.: 02 28 56 79 07 – Port.: 06 79 44 79 63) ou à l'office de tourisme (Tél.: 02 40 23 00 70). Tickets à 3 €, vendus à l'office de tourisme. Ville du Croisic.



Exposition modélisme

Du 14 juillet au 25 août, de 15h00 à 19h00 au Local des Pêches, rue du Mail de Broc. Les membres du Club de Modélisme se font un plaisir de vous accueillir pour vous faire partager la grande et la petite histoire maritime de plus de 70 reproductions fidèles de bateaux de tous types. Entrée libre. Club de Modélisme du Croisic

Concert du Pilori « Alvy Zamé »

Jeudi 18 juillet, 18h00, place du Pilori Originaire du Congo, Alvy se consacre entièrement à la musique en 2001. Il a participé en 2015 à la 4^e édition de The Voice et termine en quart de finale. Mélange d'influences pop, world et musiques urbaines, les sonorités enjouées de ses nouveaux titres sont nées de sa rencontre avec le producteur Matthieu Mendès. Office de Tourisme

Concert LDC

Vendredi 19 juillet, 21h00, salle Jeanne d'Arc. Entrée 10 €

Assurant une ambiance intimiste et chaleureuse, LDC est un duo singulier de violon et de guitare autour de compositions originales et de standards de jazz revisités. Simon Cheneveau et Sarah Colomb, deux musiciens tourangeaux, réalisent un bel alliage de musiques improvisées, de jazz et de compositions énigmatiques. Réservation hôtel de ville, direction de la Culture et office de tourisme.

Rythmes du Traitc

Dimanche 21 au 28 juillet, ancienne criée Évolution du niveau des eaux depuis 20 000 ans. Action sur le trait de côte et sur la présence humaine. Exposition, conférences, projection. Entrée libre. Association La Calebasse

Concert « Feuilles intimes et romantiques »

Dimanche 21 juillet, 20h30, salle Jeanne d'Arc. Entrée 10 € par Isabelle Flory, violon, et Stéphane Pira, piano. Programme Franz Schubert (1797-1828): duo en La Majeur Op 162 Robert Schumann (1810-1856): 2e Sonate Op 121 Gabriel Fauré (1845-1924): 1^e Sonate en La Majeur Op 13 Trois œuvres pour piano et violon empruntées de la fièvre du romantisme, mais aussi d'une lumière et d'une douceur poétique merveilleuses: telles sont ces trois belles sonates écrites à l'orée et au cours du XIX^e siècle.

Arts de la rue: « Un soir sur les quais » et marché nocturne

Lundis 22 et 29 juillet, à 21h00, sur les quais. Les lundis soir d'été, Le Croisic accueille une pléiade d'artistes de rue sur près de 2 km de quais. Le port du Croisic s'anime de cracheurs de feu, échassiers, ventriloques, musiciens, chanteurs, automates, magiciens, clowns, etc. Parallèlement, un marché nocturne se décline tout au long du quai du Port Ciguet. Ville du Croisic.

Tournoi de Beach-Volley

Mardi 23 juillet, de 17h30 à 19h30, plage de Saint-Goustan. Placé sous le signe de la bonne humeur et

de l'amusement, ce tournoi est l'occasion de partager un moment convivial, en famille ou entre amis. Formez vos équipes de 3 joueurs minimum et rejoignez-nous sur la plage. À partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs). Vente des tickets sur place le jour même, à partir de 16h30. 1 € par personne. Renseignements et inscriptions au service des sports (Tél.: 02 28 56 79 07 – Port.: 06 79 44 79 63) ou à l'office de tourisme (Tél.: 02 40 23 00 70). Ville du Croisic.

Les soirées classiques du Croisic Hertfordshire Chamber Ensemble

Mardi 23 juillet, 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié. Orchestre d'instruments à vent et voix. Wagner: Siegfried Idyl (musique de chambre); Grieg: Peter Gynt; Dvorjak

Visites commentées

Découverte de la Vieille Ville

Mercredi 24 et 31 juillet à 10h00, rendez-vous au Mont-Esprit. Cette promenade vous propose de découvrir les quartiers anciens du Croisic, témoins du riche passé commercial de la cité, tourné vers l'exportation du sel de Guérande. Du quartier médiéval blotti autour de l'église Notre-Dame-de-Pitié à l'alignement des maisons d'armateurs sur les quais de granit, en évoquant également le développement de la pêche à la sardine au XIX^e siècle ou l'essor des bains de mer à la même époque. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme. Réservation obligatoire. Tél.: 02 40 23 00 70 6 € adulte - Gratuit moins de 12 ans.



Marché des pirates

Mercredi 24 juillet, de 11h00 à 23h00, au Mont-Esprit Un marché de l'époque des pirates de la renaissance avec des objets et de quoi se sustenter pour aborder la journée avec le

sourire. À partir de 14h, des attractions avec de vrais pirates qui enseignent leur art aux enfants, des oiseaux, des échassiers... Pour finir un cracheur de feu. Une journée festive sous le soleil, dans l'ambiance des pirates. Association « Art et Animations ».

Concert du Pilori « Idle Fingers »

Jeudi 25 juillet, 18h00, place du Pilori
De Sinatra à Britney Spears en passant par Hendrix, Bruno Mars, Stevie Wonder et bien d'autres... Idle Fingers propose un véritable voyage à travers le paysage musical de ces soixante dernières années. Les trois compères d'Idle Fingers laissent voyager leur imagination au gré d'un répertoire étendu allant de la Pop en passant par la soul au reggae...
Office de Tourisme



Esprit Zik' « Ouberet »

Jeudi 25 juillet, à 21h00, Mont-Esprit
Quand on parle de musique celtique, on entend cornemuse, pub, marin, kilt, claquettes, pirates, chevaliers, lutins ou ambiance festive. Ouberet, c'est tout ça, et bien plus encore... Depuis plus de 10 ans, ce groupe fait voyager sa musique afin de préserver la liberté de l'imaginaire celtique. Avec ses compositions originales inspirées de toutes les cultures celtes (Irlande, Bretagne, Écosse, Centre France...). Ville du Croisic.

Les Métiers de la Mer

Vendredi 26 juillet à 17h30, place Dinan.
Venez découvrir le métier de caseyeur, la fabrication des filets de pêche, la préparation des sardines à l'ancienne et quelques bigoudènes ensabotées pour l'occasion. Des objets de la navigation ancienne et des maquettes sont également exposés par les anciens du Croisic prêts à partager les secrets de leurs métiers. Musique et restauration sur place (moules frites, sardines, grillades et crêpes).
Manifestation gratuite. Office de Tourisme

Visites commentées

Promenade sur le Traict

Vendredi 26 juillet, à 17h15, rendez-vous devant la gare SNCF.
Le Traict du Croisic est un site naturel remarquable où depuis une centaine d'années s'est développé l'élevage de coquillages, d'abord des huîtres puis aujourd'hui des coques et des palourdes. Cette promenade vous propose de cheminer sur ce grand désert de sable à marée basse pour découvrir l'activité conchylicole mais aussi la riche histoire de ce site qui servait autrefois de voie de liaison entre Le Croisic et le pays guérandais.
Inscription et billetterie à l'office de tourisme. Réservation obligatoire, Tél.: 02 40 23 00 70
Inscription et billetterie à l'office de tourisme. 6 € adulte - Gratuit moins de 12 ans. Office de Tourisme.

Les soirées classiques du Croisic Hertfordshire Chamber Ensemble

Vendredi 26 juillet, 21h00, chapelle du Crucifix.
Orchestre d'instruments à vent et voix: Haydn, Bruckner et chants Barbershop.

Tournoi de Beach Raquettes

Mardi 30 juillet, de 17h30 à 19h30, plage de Saint-Goustan.
Placé sous le signe de la bonne humeur et de l'amusement, ce tournoi est l'occasion de partager un moment convivial, en famille ou entre amis. Formez vos équipes de 2 joueurs et rejoignez-nous sur la plage. À partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs).
Vente des tickets sur place le jour même, à partir de 16h30. 1 € par personne.
Renseignements et inscriptions au service des sports (Tél.: 02 28 56 79 07 – Port.: 06 79 44 79 63) ou à l'office de tourisme (Tél.: 02 40 23 00 70). Ville du Croisic.



Les soirées classiques du Croisic

Jean-Michel Alhais & Jean-Pierre Rolland

Mardi 30 juillet, 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié.
Basson, bombarde et orgue: musique baroque et bretonne.

Promenade sur les sentiers et le littoral

Mercredi 31 juillet, 10h00, à l'office de tourisme, rue du Pilori.
Les bénévoles vous invitent à découvrir le patrimoine naturel de la Presqu'île du Croisic: des chemins pédestres aux sentiers littoraux, laissez-vous guider et apprenez à reconnaître la faune et la flore de notre côte sauvage et de ses plages.
Visites gratuites - Sur réservation à l'office de tourisme - Chaussures adaptées à la marche et à l'eau.

AOÛT 2019

Concert du Pilori - Proud Mary

Jeudi 1^{er} août, 18h00, place du Pilori.
Proud Mary est un quatuor de reprises 100 % Soul. Leur répertoire allant des années soixante à nos jours oscille entre Michael Jackson, Etta James, Ray Charles, Amy Winehouse, Aloe Blacc ou encore Selah Sue et saura séduire les oreilles de toutes les générations.

Exposition de vêtements liturgiques et concert d'orgue

Jeudi 1^{er} août, exposition de vêtements liturgiques de 14h30 à 19h30 et concert d'orgue par Henry-Franck Beaupérin à partir de 20h00, église Notre-Dame-de-Pitié. Entrée et participation libre au profit des actions de l'association.

Parcours musical

Samedi 3 août, 20h30, salle Jeanne d'Arc. Frédérique Rouzeau, violoniste, Isabelle Hennrich, pianiste, Éric Perrier, clarinettiste et Sylvie Michel, récitante proposent un parcours musical autour de l'histoire de cette salle dans un programme de musique de chambre. Entrée 10 €.
Réservation: hôtel de ville, direction de la Culture et Office de tourisme du Croisic.

26^e édition du Salon des Artisans d'Art

Du samedi 3 au dimanche 18 août, de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 20h00, ancienne criée.

Une cinquantaine d'exposants aux univers variés vous invitent à découvrir des objets insolites et uniques. Révélateur de la vitalité de l'Artisanat d'Art des Pays-de-la-Loire et de la Bretagne, le salon permet la découverte et l'échange avec des artisans passionnés et passionnants. Les savoir-faire présentés vont du verre soufflé à la céramique, du bois tourné au fer forgé, de la peinture à la sculpture... Les pièces exposées sont uniques et façonnées dans le respect de traditions anciennes ou de technologies nouvelles. Entrée libre.

Tournée des plages, mini-sauveteurs par la SNSM

Dimanche 4 août, de 14h30 à 17h30, plage de Port Lin.
Pour les 7 à 12 ans. Sensibilisation aux risques en bord de mer. Des ateliers ludiques et gratuits, animés par de sauveteurs en mer de la SNSM recrutés et formés spécifiquement pour cette opération sont proposés afin de donner un premier niveau de connaissance en matière de secourisme et de sensibiliser également les parents. Apprentissage des numéros d'urgence. Gestes qui sauvent: massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur, position latérale de sécurité, etc. Activités nautiques autour du matériel de sauvetage: bouées-tube, planche de sauvetage, etc. Identifier les risques liés à la plage: insolation, hydrocution, piqûre de vive, etc. Quiz sur les sauveteurs en mer.



Arts de la rue: « Un soir sur les quais » et marché nocturne

Lundis 5, 12 et 19 août, à 21 h00, sur les quais.
Les lundis soir d'été, Le Croisic accueille une pléiade d'artistes de rue sur près de 2 km de quais. Le port du Croisic s'anime de cracheurs de feu, échassiers, ventriloques, musiciens, chanteurs, automates, magiciens, clowns, etc. Parallèlement, un marché

nocturne se décline tout au long du quai du Port Ciguet. Ville du Croisic.

Sportez-vous bien au Croisic

Mardi 6 août, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à la plage Saint-Goustan
Le service des Sports vous propose de participer à une journée sur le thème « sports de plage et de mer ». Du matériel est mis à votre disposition à la demande pour les sports de plage (ballon, raquettes,...). En parallèle, des activités et démonstrations de sauvetage côtier ainsi que des initiations aux gestes de secours sont organisées par l'association de Sauvetage Côtier de la Turballe (ASCA) et en partenariat avec Seaside Kayak, des initiations de paddle et kayak sont proposées, tout au long de la journée. Animation, sans inscription. Ville du Croisic.

Les soirées classiques du Croisic

Trio Russalka
Mardi 6 août, 21 h00, église Notre-Dame-de-Pitié.
O. Didenko, M. Tcherkassky et A. Pozdniakova: mezzo-soprane, balalaïka et piano. Tchaïkovsky, Rachmaninov et Moussorvsky et chants traditionnels russes.

Promenade sur les sentiers et le littoral

Mercredi 7 août, 10h00, à l'office de tourisme, rue du pilori.
Les bénévoles vous invitent à découvrir le patrimoine naturel de la Presqu'île du Croisic: des chemins pédestres aux sentiers littoraux, laissez-vous guider et apprenez à reconnaître la faune et la flore de notre côte sauvage et de ses plages. Visites gratuites - Sur réservation à l'office de tourisme - Chaussures adaptées à la marche et à l'eau

Collecte de sang

Mercredi 7 août, de 9h30 à 12h30, à la salle des sports
Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Côte d'Amour.

Visites commentées

Découverte de la Vieille Ville
Mercredi 7, 14, 21 et 28 juillet à 10h00, rendez-vous au Mont-Esprit (côté port de plaisance).

Cette promenade vous propose de découvrir les quartiers anciens du Croisic, témoins du riche passé commercial de la cité, tourné vers l'exportation du sel de Guérande. Du quartier médiéval blotti autour de l'église Notre-Dame-de-Pitié à l'alignement des maisons d'armateurs sur les quais de granit, en évoquant également le développement de la pêche à la sardine au XIX^e siècle ou l'essor des bains de mer à la même époque. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme. Réservation obligatoire. Tél. 02 40 23 00 70 6 € adulte - Gratuit moins de 12 ans.

1 900 à la plage

Mercredi 7 août, de 14h30 à 18h30, de la gare SNCF à Port Lin
De 14h30 à 16h00 un défilé costumé dans le Croisic depuis la Gare SNCF jusqu'à la plage de Port Lin, avec une voiture à ânes, une calèche, des voitures anciennes et des promeneurs de l'époque, entraînés par un orgue de barbarie. De 16h30 à 18h30 sur la plage de Port Lin, pique-nique, bains de mer et jeux de plage. Association « Art et Animations ».



Récital littéraire, « De la Résurrection à Notre-Dame » par Éric Chartier

Mercredi 7 août, 20h30, salle Jeanne d'Arc. Entrée 5 €.
Dans cette nouvelle création Éric Chartier prête sa voix à deux figures littéraires majeures Jacques-Bénigne Bossuet et Elie Faure (Création mondiale) pour retracer la genèse d'un patrimoine aujourd'hui menacé.

Concert du Pilori « Two feet on the groove »

Jeu 8 août, 18h00, place du Pilori
De Sonny Boy Williamsson à Howling' Wolf en passant par Neil Young, The Doors et Calvin Russell, le duo « two feet on the groove » vous emmène faire une ballade

excitante vers le blues du wild wild west. Maxime Goetz, guitare et chant, et Bruno Tresjeu, harmonica, percussions et chant, se sont trouvés, au sommet de leur art, et l'expriment dans ce duo. Office de Tourisme

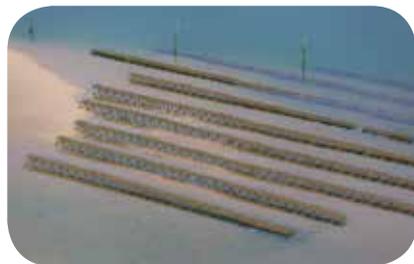
Esprit Zik' « Faltan Cuatro »

Jeudi 8 août, à 21 h00, Mont-Esprit
Le groupe distille une musique traditionnelle pour une ambiance typiquement cubaine avec des airs de Bolero, Guaríja, Bachata et Cha Cha Cha tel que vous pouvez l'entendre dans les rues et les bars de La Havane à Santiago de Cuba. Outre les standards, il s'attache aussi à sortir du répertoire des chansons moins connues des années vingt à 1960: qui d'entre vous connaît « Beso Discreto » de Miguel Matamoros? Ville du Croisic

Visites commentées

Promenade sur le Traict

Vendredi 9 et 23 août, à 17h30 et à 15h15, rendez-vous devant la gare SNCF. Le Traict du Croisic est un site naturel remarquable où depuis une centaine d'années s'est développé l'élevage de coquillages, d'abord des huîtres puis aujourd'hui des coques et des palourdes. Cette promenade vous propose de cheminer sur ce grand désert de sable à marée basse pour découvrir l'activité conchylicole mais aussi la riche histoire de ce site qui servait autrefois de voie de liaison entre Le Croisic et le pays guérandais. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme. Réservation obligatoire. Tél.: 0240230070. 6 € adulte - Gratuit moins de 12 ans. Office de Tourisme.



Les Métiers de la Mer

Vendredis 9 et 23 août à 17h30, place Dinan.
En famille ou entre amis, petits et grands auront l'occasion de découvrir le métier de caseyeur, la fabrication des filets de pêche, la préparation des sardines à l'ancienne

et quelques bigoudènes ensabotées pour l'occasion. Des objets de la navigation ancienne et des maquettes sont également exposés par les anciens du Croisic prêts à partager les secrets de leurs métiers. Musique et restauration sur place (moules frites, sardines, grillades et crêpes).
Manifestation gratuite. Office de Tourisme

Fête du four à pain

Dimanche 11 août, de 10h00 à 20h00, Pélamer
Les Amis du Croisic fêtent cette année les 30 ans de la restauration du four à pain de Pélamer, la journée se prolongera en soirée par un concert et un moment festif. Cuisson traditionnelle du pain. Nombreux stands, braderie, boissons, gâteaux, pêche à la ligne et jeux divers. Au profit de la restauration du patrimoine croisicais.
Entrée libre. Société des Amis du Croisic.

Tournoi de Beach-Volley

Mardis 13 et 20 août, de 17h30 à 19h30, plage de Saint-Goustan.
Placé sous le signe de la bonne humeur et de l'amusement, ce tournoi est l'occasion de partager un moment convivial, en famille ou entre amis. Formez vos équipes de 3 joueurs minimum et rejoignez-nous sur la plage. À partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs).
Vente des tickets sur place le jour même, à partir de 16h30. 1 € par personne. Renseignements et inscriptions au service des sports (Tél.: 0228567907 – Port.: 0679447963) ou à l'office de tourisme (Tél.: 0240230070). Ville du Croisic.

Les soirées classiques du Croisic

Ensemble Paris Opéra

Mardi 13 août, 21 h00, église Notre-Dame-de-Pitié.
Soprane, ténor et quatuor: opéra classique.

Concours de pêche aux éperlans

Mercredi 14 août, de 15h00 à 17h00, à l'Estacade, côté place d'Armes
La ville du Croisic, organise, en partenariat avec le Comptoir de la Mer, un concours de pêche aux éperlans, à la mitraille et au bouchon, pour petits et grands. À partir de 8 ans (accompagné par un adulte). Vente des tickets sur place le jour même, à partir de 14h00. 3 €.

Renseignements et inscriptions au service des sports (Tél.0228567907 – 0679447963) ou à l'Office de Tourisme (Tél.0240230070). Ville du Croisic.

Fête de la mer

Jeudi 15 août

En 1893, l'abbé Dauffy a associé l'Assomption et la bénédiction des pêcheurs. Aujourd'hui, ce sont tous les gens de la mer et leurs différents métiers qui se placent sous la protection de la Vierge Marie. Mais au-delà d'une fête religieuse, c'est une journée consacrée à la mémoire de tous ceux qui ont péri en mer. Une évocation des métiers difficiles comme ceux des sauveteurs en mer.

10h00. Messe aux Périls en Mer, place d'Armes / 15h00. Groupes folkloriques, place d'Armes / 22h45. Feu d'artifice sur barges, quai des Canonnières / 23h10. Concert, place du 8 Mai
Attention. La place d'Armes est interdite aux véhicules.



Jeux de société

Samedi 17 et 30 août, de 15h30 à 18h30, médiathèque Le Traict d'encre.
Venez jouer en famille à la médiathèque. Proposition de jeux de société pour tous les âges. Entrée libre.

Festival de musique L'R de rien

Samedi 17 et dimanche 18 août, de 11h00 à 2h00, au Mont-Esprit.
Avec la présence de Manu Lanvin and The Devil Blues, Louis Delort, DJ Shorty Mike, The blue Lobsters, Sir Henry Bambelle & friends, etc. Ouverture du village (grillades, frites, bar, crêpes, galettes et diverses animations) de 11h00 à 2h00. Concerts gratuits le midi. La soirée: 14 €. Les deux soirées: 26 €. Gratuit moins de 12 ans. www.tsldrrien.com. Association L'R de rien

Les peintres dans la rue

Dimanche 18 août, de 8h30 à 19h00,
rue du Pilori
A 8h30 accueil des peintres
A 17h30 mise en vente des œuvres
exposées qui auront été réalisées dans la
journée par les artistes professionnels ou
amateurs sur le territoire de la commune.
Une promenade dans la journée peut
permettre de découvrir les peintres
au travail. Association « Art et Animations »

Concert Les Mâls de Mer

Mardi 20 août, à 18h00,
au Mont-Esprit.

De la musique celte, chantée en français
et en anglais, des chants de marins, du
folk américain, québécois, des chansons
irlandaises et bretonnes.

Les soirées classiques du Croisic

Duo Zaitseva et Kazykin

Mardi 20 août, 21 h00,

église Notre-Dame-de-Pitié

Piano et saxophone. Sonates: A. Vivaldi
et P. Creston; Concerto-capricioso,
N. Paganini - G. Kalinkovitch

Promenade sur les sentiers et le littoral

Mercredi 21 août, 10h00,
à l'office de tourisme, rue du Pilori.

Les bénévoles vous invitent à découvrir
le patrimoine naturel de la Presqu'île du
Croisic: des chemins pédestres aux sentiers
littoraux, laissez-vous guider et apprenez
à reconnaître la faune et la flore de notre
côte sauvage et de ses plages.

Visites gratuites - Sur réservation à l'Office
de Tourisme - Chaussures adaptées à la
marche et à l'eau

Concert du Pilori « Vintage Cover »

Judi 22 août, à 18h00, place du Pilori.

« Vintage Cover » vous invite à revisiter les
grands standards du rock, blues, folk, funk
et soul. Un voyage dans les années 60 à
90 où se mêlent improvisation, un soupçon
d'humour et une bonne louche d'expérience
qui font de ces deux personnages des
artistes accomplis et de très grande
qualité. Composé de Kevin Kelly au chant
et à la guitare (2 albums à son actif) et
d'Éric Dufour au chant et à l'harmonica.
Office de Tourisme

Esprit Zik' : Concert Julien Loko

Judi 22 août, à 21 h00, Mont-Esprit

Une participation remarquée à « la
nouvelle star » en 2009, lauréat des
« Rencontres d'Astaffort » qu'organise
Francis Cabrel en 2010, une reprise de
« Hallelujah » à la fête de la musique sur
France 2, le rôle chanté principal de la
comédie musicale « Dracula » en 2011, ont
forgé à Julien Loko fan base conséquente
et fidèle. Entouré de ses musiciens, ses
chansons et ses textes sont inspirés des
« Song Writers » Irlandais. Ville du Croisic.

Les peintres du Croisic

Du vendredi 23 août au dimanche
1^{er} septembre, de 10h00 à 19h00, à
l'ancienne criée. Les peintres du Croisic.

Vide grenier de l'amicale laïque

Dimanche 25 août, de 9h00 à 18h00,
rue de l'Église, rue du Pilori, rue Saint-Yves
et place Dinan.

Rendez-vous incontournable de la fin
de saison, les recettes de cet événement
financent les activités scolaires de nos écoles
publiques. Ce vide-greniers est uniquement
ouvert aux particuliers non professionnels.
Formulaires d'inscription à retirer à l'office
de tourisme et à l'hôtel de ville, dans les
commerces ou auprès de Roger Guiheuneuf
(Tél. 02 40 62 90 51).

Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen: 10 €
pour 6 m². 15,00 € pour les extérieurs à
ces communes.

Les soirées classiques du Croisic

Duo Elena Anger & Laura Bečić

Mardi 27 août, 21 h00,

église Notre-Dame-de-Pitié.

Harpe classique et soprano: Arias de
Mozart, Donizetti et Bellini, mélodies de
Fauré et Debussy.

Concert du Pilori « Habana Nueva »

Judi 29 août, à 18h00, place du Pilori.

« Habana Nueva » est un groupe de
musique cubaine de la région nantaise,
avec un répertoire large et varié allant de
la musique cubaine traditionnelle (incluant
le son, la guaracha, les boleros, guajira,
cha cha, mambo) jusqu'à la plus populaire
salsa cubana. Une musique qui vous invite
à danser et à vous immerger dans une
ambiance de fête, de joie et de chaleur
purement cubaine. Office de Tourisme

L'art s'invite au marché !

Regards croisés — Jean-Émile Laboureur au Croisic

Après l'exposition à l'ancienne
criée consacrée en 2018 au peintre
et graveur Jean-Émile Laboureur
(1877-1943), qui vécut au Croisic
entre 1919 et 1924, la ville du
Croisic prolonge cet hommage en
présentant pour la première fois,
sous les voûtes du marché couvert
moderniste construit en 1932, des
reproductions grand format de
gravures emblématiques de l'artiste
réalisées au Croisic et à Pénestin.

Ces gravures témoignent des
regards croisés qu'a observés
l'artiste depuis sa maison du
quai de la Petite chambre et lors
de ses promenades au Croisic
ou à Pénestin. Regards croisés
des marins-pêcheurs et des
villégiateurs, regards croisés des
plaisirs balnéaires entre bain
et pêche à pied, regards croisés
d'un monde urbain et d'un monde
maritime ou rural. Regards d'un
artiste mais aussi d'un homme père
de famille qui prend plaisir à venir
et vivre au bord de la mer autour
de plaisirs simples et riches en
souvenirs.



LISTE « LE CROISIC, AUTHENTIQUE, MODERNE ET DYNAMIQUE »

Chères croisicaises, chers croisicais

Priorité à la sécurité

Au moment où elles sont prises, les mesures relatives à la sécurité des personnes sont souvent impopulaires et donnent lieu à des réactions épidermiques. Et puis, le temps passant, les réactions épidermiques souvent égocentriques, doivent laisser place à la réflexion.

Comme le disposent plusieurs codes (Code Général des Collectivités Territoriale – Code de la Voirie Routière – Code du Travail...) le maire peut voir sa responsabilité et celle de la commune engagées à défaut de prescrire des mesures de sécurité qu'exigent les textes et ou les circonstances.

L'actualité croisicaise porte sur la fermeture de l'accès à la plage du Sable Menu.

Dans le Croisic Mag n° 42 d'avril 2019, il a été clairement expliqué les motivations pour lesquelles un arrêté d'interdiction d'accès à la plage a été édicté.

Cette décision a été approuvée

par les conseillers siégeant à la commission « Environnement », dont le groupe d'opposition. Lors de ces réunions (10 séances depuis 2014 au cours desquelles ce sujet était à l'ordre du jour) les deux élus de la liste « pour que vive Le Croisic » ont eu toutes les informations relatives à ce dossier.

Les réunions de proximité estivales et de nombreux articles dans la presse ont permis d'expliquer cette disposition. Malgré tout, certains continuent de contester cette mesure.

En l'état actuel du dossier, nous ne reviendrons pas sur cette décision. Les services de l'État saisis depuis les premiers éboulements n'ont pas encore apporté de réponse certaine à nos questions, la domanialité complexe du secteur ne facilitant pas une issue rapide à cette affaire.

Les mêmes contestataires ne trouveraient certainement rien à redire si l'accès était fermé en raison d'un autre fléau calamiteux,

telle une pollution maritime, parce que le danger sur la santé serait visible et n'aurait pas le caractère aléatoire, mais pourtant bien réel, qu'est un éboulement.

Ne pas voir le danger ne signifie pas qu'il est absent.

Les mêmes contestataires, ou d'autres, sont vent debout pour une application stricte, voire répressive, des mesures de police, au nom de la protection des personnes, à l'encontre des automobilistes qui rouleraient trop vite, stationneraient n'importe où, seraient des automobilistes tout court, parce qu'eux-mêmes sont partisans des circulations douces.

L'application des mesures de sécurité au titre des pouvoirs de police n'est pas à géométrie variable. Elle est proportionnée aux situations, encadrée par des réglementations précises. N'en déplaise au petit nombre, les mesures de sécurité concernent le plus grand nombre. Cela s'appelle l'intérêt général.

LISTE « POUR QUE VIVE LE CROISIC »

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Depuis quelques jours le beau temps s'est installé sur notre région incitant vacanciers et croisicais à investir les plages et à se rafraîchir dans une eau que nous souhaitons d'excellente qualité tout au long de l'été.

Les 5 plages principales du Croisic, Saint-Goustan, Castouillet, Port Lin, Les Sables Menus et Port aux rocs ont chacune leurs habitués de longue date, habitude souvent liée à des souvenirs d'enfance.

La fermeture de la plage des Sables Menus, rendue inaccessible, a ému une grande partie de la population. En effet une pétition en faveur de la réouverture de cette plage a recueilli plus de 800 signatures.

Qu'est-ce qui justifie cette fermeture ?

En 2014 déjà quelques blocs rocheux se sont détachés de la falaise côté ouest et sont tombés dans une zone accessible aux baigneurs. La Ville, s'appuyant sur le principe de précaution, décide début mai 2014 de fermer provisoirement la plage et commande dans le même temps une étude à un « établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques » dénommé CEREMA (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) placé sous la double tutelle du ministère de la Transition écologique et Solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, afin de connaître les risques encourus et les moyens préconisés pour sécuriser la plage.

L'étude 2014 a préconisé une solution technique concernant la mise en sécurisation de la falaise Ouest pour un montant évalué à 30 000 €. La Ville n'a pas donné suite sans que nous en connaissions la raison.

En 2017 une seconde étude est commandée au même organisme pour les travaux de sécurisation de la falaise Est. À nouveau : rapport de la CEREMA préconisant des travaux d'environ 50 000 €. À nouveau aucune suite n'est donnée par Madame la Maire, et la plage reste accessible après un balisage des zones dangereuses.

Après de nouveaux éboulements en décembre 2018 (falaise Est) la commission Environnement s'est déclarée favorable à la fermeture définitive de la plage sur déclaration du Maire voulant exercer son droit de police eu égard à sa responsabilité encourue. Pourquoi avoir attendu autant de temps plutôt que de mettre en œuvre dès 2014 puis 2017 les recommandations de CEREMA qui auraient permis de laisser libre l'accès à la plage.

En réalité, ni l'État ni la commune ne désire investir dans ces travaux, chacun prétextant n'être pas concerné ou ne voulant défigurer la falaise par ces ouvrages de consolidation.

Interrogé, M. Decker, adjoint à l'Environnement, nous a fait savoir qu'une nouvelle étude de 92 000 € sur trois ans serait diligentée...

En tout état de cause, cette somme n'a pas été prévue au budget de 2018 de la commune, ni au budget 2019.

En attente d'une solution définitive, n'aurions-nous pas pu sécuriser la plage aux moyens de pieux, ganivelles etc... placés à distance suffisante des pieds de falaises pouvant poser problème et accompagnés d'une signalisation sur les dangers encourus en cas de non-respect des consignes de sécurité. Certes, la surface utilisable de la plage en aurait été sérieusement diminuée, mais au moins serait-elle restée accessible.

(N'ayant jamais accès aux **éléments indispensables aux prises de décisions éclairées**, nous ne pouvons que déplorer la fermeture des sables menus...)!

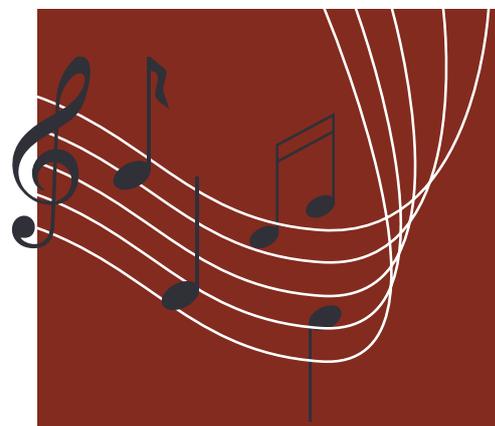
Nous déplorons cet état de fait très nuisible et néfaste à l'image du Croisic et bien entendu nous suivons pour vous ce dossier.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les habitants du même quartier font face à des nuisances sonores provoquées par l'installation d'un local servant à l'exploitation expérimentale de l'éolienne flottante par Sem-Rev. Les personnes concernées se plaignent d'un bruit permanent les empêchant de profiter de leur jardin ou les contraignant à fermer les fenêtres. Le Maire qui, dans ce cas, doit avoir avant tout un rôle de médiateur a été saisi afin de trouver une solution. Nous pensons que Madame le Maire, à qui incombe le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, soucieuse **du bien-être et de la santé de ses administrés**, devrait intervenir et engager un dialogue avec l'École Centrale de Nantes dont dépend Sem-Rev afin de concilier tranquillité des habitants et développement des énergies alternatives.

Qui plus est, il nous semble important, voire indispensable, de faire procéder à la mesure des ondes magnétiques se dégageant de ce local afin d'être certains que les riverains ne courent aucun risque quant à leurs conséquences sur la santé.

Nous restons à votre écoute.

F Thobie, JL Rondenet, F Bally, JM Lucas, F Aubineau, Y Lescaudron



L'ASSOCIATION LA CALEBASSE présente

Le festival des orchestres du monde

Accostages au Croisic



DIM
29
SEPT

17 h 00 | gymnase Gabriel Gouraud | Le Croisic

LA PHILHARMONIE DES DEUX MONDES ET D'ASTANA

Direction Philippe Hui